GUIDE
DE
L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE

comprenant :

Décrets 1934 et 1946

PLAN ET PROGRAMME DES ÉTUDES

Concours
de L'Externat et de l'Internat

Questions sorties au cours
des dernières années
Documentations Diverses



Jean BERTRAND, Editeur
1947


ACÉTYLARSAN – ANTERCAN – BÉVITINE – DAGÉNAN – DMELCOS
NEO-DMÉTYS – NEO-DMÉGON – FONTAMIDE – ERGORONE – FLETASE – FONTARSOL – GARDÉNAL – SUMÉDINE
NÉO-DMESTA – ORTÉNAL – SEPTAZINE – SONÉRYL – RUTONAL
NOVARSÉNOBENZOL BILLON – PROPIDON – STOVARSOL – THIAZOMIDE – VITASCORBOL – NICOTAMIDE SPECIA
Specia
présente
une gamme de médicaments ressortissant à toutes les branches de la thérapeutique
ANTI-HISTAMINIQUES DE SYNTHÈSE
ARSENICAUX
BARBITURIQUES
SULFAMIDES
VITAMINES
VACCINS
SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
Specia S.A.
MARQUES POULENC FRÈRES & "USINES DU RHÔNE"
21, Rue Jean Goujon
PARIS (VIIIe)

COURS, CONFERENCES ET TRAVAUX PRATIQUES

Anatomie. — *Professeur :* M. N... — *Professeur sans chaire :* M. Olivier. — *Agrégé :* M. Cordier. — *Agrégé ffons de Chef des travaux anatomiques :* M. Delmas. — *Ffons d'Agrégé :* M. Debeyre.

M. Olivier : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 17 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique. *Sujet :* Bassin, Système nerveux, central **(2e année).**

M. Cordier : Conférences mardi, jeudi et samedi, à 16 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique. *Sujet :* Tête et Cou, Organes des sens **(2e année).**

M. Delmas : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 18 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique. *Sujet :* Thorax **(1re année)**, Abdomen **(2e année).**

M. Debeyre : Conférences mardi, jeudi et samedi, à 18 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique. *Sujet :* Membres **(1re année).**

Anatomie pathologique. — *Professeur :* M. R. Leroux. — *Agrégé :* Mlle Gauthier-Villars, M. Delarue. — *Chef des Travaux :* M. Busser.

1er Degré : Etudiants de 3e année. Les étudiants sont répartis par séries comportant chacune 16 séances d'une heure, à raison de 3 séances par semaine, les lundis, mercredis et vendredis.

2e Degré : Cours de perfectionnement théorique et technique destinés aux médecins et internes (annonces spéciales).

Bactériologie. — *Professeur :* M. P. Gastinel. — *Agrégés :* MM. H. Bonnet et R. Fasquelle. — *Chef des travaux :* M. A. Névot.

M. Gastinel : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 17 h., à

l'amphi Vulpian. *Sujet :* Les microbes pathogènes pour l'homme. Applications au diagnostic, au traitement et à l'étude physio-pathologique des maladies infectieuses.

Un cours complémentaire de bactériologie et d'immuno-sérologie avec travaux pratiques aura lieu au laboratoire pendant le second semestre. Réservé aux médecins internes et étudiants en fin de scolarité.

Conférences consacrées à des exposés d'actualité sur la Bactériologie médicale aura lieu en mai 1947.

Biochimie médicale. — *Professeur :* MM. POLONOVSKI. — *Professeur sans chaire :* E. JAYLE. — *Agrégé :* M. ETTORI. — *Chef des travaux :* M. RANGIER.

Enseignement normal, **second semestre.**

Histoire de la Médecine et de la Chirurgie. — *Professeur :* M. ALAJOUANINE. Mardis, à 18 h., à la salle de Thèses, n° II.

Histologie. — *Professeur :* M. C. CHAMPY. — *Agrégé et Chef des Travaux :* M. BULLIARD. — *Agrégés :* MM. COUJARD et DESCLAUX.

M. CHAMPY : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 16 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique.

M. COUJARD : mêmes jours, même heure, mois de janvier et février.

Embryologie. — *Professeur :* M. GIROUD.

Cours mardi, jeudi et samedi à 17 h., au Grand Amphi de l'Ecole Pratique.

Hydrologie thérapeutique et climatologie. — *Professeur :* M. L. JUSTIN-BESANÇON. — Assisté de MM. Ch. DEBRAY, agrégé.

Cours lundi, mercredi et vendredi, à 18 h., au Petit Amphi de la Faculté.

Hygiène. — *Professeur :* M. JOANNON. — *Agrégés :* MM. BOYER et DEPARIS. — *Ffons de Chef des travaux :* Dr NAVARRE.

Cours mardi, jeudi et samedi, à 17 h., au Grand Amphi de la Faculté. *Sujet :* Organisation sanitaire. Hygiène sociale. Prophylaxie des maladies contagieuses.

Médecine légale. — *Professeur :* M. N... — *Chef des Travaux pratiques :* M. le Pr PIÉDELIÈVRE. — *Agrégé :* M. H. DESOILLE. — *Assistants :* MM. DÉROBERT et TRUFFERT. — *Préparateur du cours :* M. GAULTIER.

M. DESOILLE : Cours lundi et mercredi, à 17 h., au Grand Amphi de la Faculté, mois de novembre et de décembre.

M. Hugueney, professeur à la Faculté de Droit : Cours le vendredi, à 17 h., au Grand Amphi, mois de novembre et de décembre.

M. le Professeur N... : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 17 h., au Grand Amphi de la Faculté, mois de janvier et de février.

Travaux pratiques

1° Autopsies à l'Institut médico-légal, place Mazas, les mardis jeudis, de 14 h. à 15 h., semestre d'hiver, le mardi par M. le Professeur N... et M. Desoille, et le jeudi par M. Dérobert.

2° T. P. de médecine légale et de toxicologie à l'Institut médico-légal, lundi, mercredi et vendredi, semestre d'hiver, sous la direction de M. Dérobert.

Obstétrique. — M. Sureau, agrégé : Cours mardi, jeudi et samedi, à 14 h., au Petit Amphi de la Faculté. *Sujet :* Grossesse, accouchement et suites de couches physiologiques, pathologie spéciale à la grossesse.

Parasitologie. — *Professeur :* M. E. Brumpt. — *Professeur sans chaire :* M. H. Galliard. — *Agrégé :* M. L.-C. Brumpt. — *Chef des travaux :* M. C. Desportes.

M. Galliard : Cours mardi, jeudi et samedi, à 16 h., au Petit Amphi de la Faculté. *Sujet :* Etude des parasites de l'homme.

M. Brumpt : **Second trimestre.**

Pathologie chirurgicale. — *Professeur :* M. Petit-Dutaillis. — *Agrégés :* MM. Léger, Rudler, Merle d'Aubigné, Huguier, Roux et Padovani.

M. Léger : Cours mardi, jeudi et samedi, à 17 h., au Petit Amphi de la Faculté. *Sujet :* Affection de l'appareil génital de l'homme, Gynécologie, Affection de la glande mammaire.

M. Rudler : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 18 h., au Grand Amphi de la Faculté. *Sujet :* Pathologie chirurgicale de la tête, du cou et du thorax.

Pathologie médicale. — *Professeur :* M. R. Moreau. — *Agrégés :* MM. R. Garcin, R. Fauvert et J. Hamburger.

M. Moreau : Cours mardi et samedi, à 18 h., vendredi à 17 h., au Petit Amphi de la Faculté. *Sujet :* Infections et grands syndromes et Pathologie médicale.

M. Garcin : Cours lundi à 17 h. (P. A.), « maladies du système nerveux ».

M. Hamburger : Cours mercredi à 17 h. (P. A.), « maladies du sang ».

M. Fauvert : Cours jeudi à 18 h. (P. A.), « maladies du foie et du tube digestif ».

Pathologie expérimentale et comparée. — *Professeur :* M. Lemaire. — *Agrégé, chef de travaux :* M. F.-P. Merklen.

M. Lemaire : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 16 heures, au Petit Amphi de la Faculté. *Sujet :* Les grands syndromes pathologiques.

Des leçons complémentaires seront faites par MM. les Professeurs Urbain, Lesbouyries et Verge, et par M. Merklen, agrégé.

Pharmacologie. — *Professeur :* M. R. Hazard. — *Professeur sans chaire :* Dr J. Lévy. — *Agrégé :* Dr J. Cheymol. — *Chef de travaux :* Dr R. Tiffeneau.

M. Hazard : Cours lundi, mercredi et vendredi, à 16 h., à l'amphithéâtre Vulpian (à partir de janvier).

Mlle le Dr Lévy : Conférences lundi, mercredi et vendredi, à 16 h., à l'amphithéâtre Vulpian.

M. Cheymol : Conférences mardi, jeudi et samedi, à 16 h., à l'amphithéâtre Vulpian.

Physiologie. — *Professeur :* M. Léon Binet. — *Agrégés* MM. Bargeton et Parrot. — *Chef de travaux :* M. P. Gley.

Semestre d'hiver : Cours supérieur de Physiologie médico-chirurgicale.

Second semestre : Enseignement normal.

Physique. — *Professeur :* M. A. Strohl. — *Professeur sans chaire :* M. Dognon. — *Agrégé et Chef des travaux :* M. Djourno.

Second semestre : Enseignement normal.

Thérapeutique. — *Professeur :* M. Guy Laroche. — *Agrégé :* M. Brouet.

M. Guy Laroche : Cours mardi, jeudi et samedi, à 16 h., au Grand Amphi de la Faculté.

Radiologie médicale. — *Professeur :* Henri Desgrez.

M. Desgrez : Cours mardi et jeudi, de 10 h. à 11 h. et samedi de 11 h. à 12 h., à l'hôpital Broussais, et au semestre d'été à l'Amphi de Physique.

Stomatologie. — *Professeur :* M. Dechaume.

Technique chirurgicale. — *Professeur :* M. P. Moulonguet.

Second semestre : Enseignement normal.

GUIDE
DE
L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE

comprenant :

Décrets 1934 et 1946

PLAN ET PROGRAMME DES ÉTUDES

Concours

de L'Externat et de l'Internat

Questions sorties au cours des dernières années

Documentations Diverses

Jean BERTRAND, Editeur

6, Rue Julienne — PARIS (13e)

1947

UNIVERSITE
ET
ACADEMIE DE PARIS

Recteur : M. le Professeur G. Roussy (*membre de l'Institut*).
Secrétariat : 47, rue des Ecoles, Paris-5e. (Métro : Odéon.)

FACULTÉ DE MÉDECINE

12, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e)

Tél. : DAN. 55-36 Métro : Odéon

HISTORIQUE

Pendant des siècles et jusqu'à la Révolution, la Faculté de Médecine et le Collège de Chirurgie formèrent deux institutions séparées. *La première*, installée d'abord « RUE DU FOUARRE » (une des plus anciennes rues de Paris), 1281, puis « RUE DES RATS » (1369), enfin à l'angle de la rue des Rats et de la rue de la Bûcherie (1469-1792).

La seconde, installée à côté du couvent des Cordeliers, dans les dépendances de l'ÉGLISE SAINT-CÔME, à l'angle de la rue des Cordeliers (rue de l'Ecole-de-Médecine) et de la rue de la Harpe (devenue dans sa partie Sud le boulevard Saint-Michel). De là le nom de « COLLÈGE SAINT-CÔME » que prit, au XVIe siècle, la corporation des chirurgiens. En 1694, un amphithéâtre plus vaste, destiné à la pratique de la dissection et aux démonstrations anatomiques, fut construit. On peut encore l'admirer au 5 de la rue de l'Ecole-de-Médecine; il est devenu aujourd'hui une annexe de la Faculté des Lettres : l'Institut de Langues Modernes.

C'est la Convention qui réalisa l'union des deux corporations sous le nom de « L'ECOLE DE SANTÉ » (1794), qui deviendra sous le Directoire « L'ECOLE DE MÉDECINE » (1796), puis sous l'Empire : la « FACULTÉ DE MÉDECINE » (1808).

L'édifice primitif qui s'élevait sur le terrain du COLLÈGE DE BOURGOGNE, face à l'église des Cordeliers, fut construit sur l'ordre de Louis XV, par Jacques Gondoin, de 1769 à 1786.

La démolition de l'église des Cordeliers, sous le Consulat, permit d'y aménager une place, où Napoléon fit construire, toujours par Gondoin, une fontaine monumentale.

En 1875, l'architecte GINAIN se vit confier les travaux d'agrandissement; commencés trois années plus tard, ils ne furent achevés qu'en 1900.

L'ECOLE PRATIQUE de dissection, fondée au milieu du XVII siècle, fut installée dans un local de la rue de la Pelleterie, à l'emplacement actuel du Tribunal de Commerce. Elle émigra ensuite au rez-de-chaussée de l'Ecole de Santé (1794), derrière le petit amphithéâtre actuel, puis s'installa dans l'ancien Réfectoire des Moines (le Musée Dupuytren actuel) jusqu'à la monarchie de juillet. A cette époque, plusieurs pavillons de dissection furent construits dans les anciens jardins du couvent, le « Réfectoire » étant devenu trop exigu. En 1878, la première pierre de la Nouvelle Ecole Pratique fut posée sur l'emplacement des anciens pavillons.

Outre les œuvres d'art de peintres et de sculpteurs tels que PAUL DUBOIS, PIERRE-FRANÇOIS BERRUER, LE MOYNE, PUECH, LANDOWSKI, BARRIAS, HOUDON, PIGALLE, GIBELIN, DAVID D'ANGERS, MATOUT, BARTHOLOMÉ, ANDRÉ BROUILLET, URBAIN, BOURGEOIS, RIGAUD, NATTIER, DUPLESSIS, RESTOUT, etc..., la Faculté de Médecine abrite des médailles, des jetons de DOYENS, en bronze, en argent et en or; des manuscrits et incunables des reliures, des gravures sur bois, des pendules, des tapisseries dont quatre, dessinées par LE BRUN, comptent parmi les plus magnifiques.

Toutes ces richesses artistiques sont disséminées aux quatre coins de cette Faculté de Médecine, bien souvent méconnues par ceux-là même qui, chaque jour, la hantent. Nous espérons que ces quelques lignes inciteront les jeunes étudiants à mieux

la connaître et nous leur recommandons pour terminer de lire l'opuscule de M. Pierre VALLERY-RADOT : « La Faculté de Médecine de Paris. Ses origines. Ses richesses artistiques », dont nous nous sommes inspirés pour tenter de donner ce bref historique.

ADMINISTRATION

Doyens Honoraires : MM. BALTHAZARD, BAUDOIN et ROUSSY.

Professeurs Honoraires : MM. AUBERTIN, BALTHAZARD, BASSET, BAUDOIN, BEZANÇON, BRINDEAU, CARNOT, CHEVASSU, CHIRAY, CLERC, COUVELAIRE, DELBET, H. HARTMANN, HEITZ-BOYER, LAIGNEL-LAVASTINE, LAUBRY, LEMIERRE, LENORMANT, MARION, MULON, OMBREDANNE, ROUSSY, ROUVIÈRE, SANNIÉ, SEBILEAU, SEZARY et TANON.

Doyen : M. le Professeur Léon BINET (*membre de l'Institut*). Reçoit sur rendez-vous.

Assesseur : M. le Professeur Jean VERNE.

Secrétaire : M. MOREL. Reçoit le mercredi, à 14 heures.

Secrétaire Adjoint : M. BRISSIAUD. Reçoit le lundi, à 16 heures.
Mlle CHAINTREUIL.

Bibliothécaire en chef : Dr André HAHN.

Bureaux du Secrétariat ouverts tous les jours, de 13 h. à 16 h.

Bureaux de Renseignements : Salle Béclard, siège de l'A.D.R.M., ouvert tous les jours, de 9 h. 30 à 11 h. et de 14 à 16 heures. S'adresser à Mlle HURÉ; tél. : DAN. 55-36.

La Faculté de Médecine confère le diplôme d'Etat et le diplôme d'Université de Docteur en Médecine, ce dernier étant exclusivement délivré aux étudiants étrangers. La Faculté de Médecine confère également des diplômes de Spécialités (étudiants français ou étrangers).

Les grades et diplômes d'Etat sont :

Doctorat en Médecine,
Chirurgien-Dentiste,
Diplôme de Doctorat Vétérinaire.
Sage-Femme.

Le diplôme d'Université :

Doctorat en Médecine de l'Université de Paris (étudiants étrangers),

Les diplômes de Spécialités sont :

Diplôme d'Hygiène Industrielle et de Médecine du Travail,
Diplôme de Médecin Colonial,
Diplôme de Médecin Légiste,
Diplôme Supérieur d'Hygiène,
Diplôme de Médecin Malariologiste,
Diplôme de Sérologie,
Diplôme de Puériculture,
Diplôme de Radiologie et d'Electrologie Médicales,
Diplôme de Stomatologie,
Diplôme de Masseur-kinésithérapeute.

DECRET DU 6 MARS 1934

Le Président de la République française,

Le conseil supérieur de l'instruction publique entendu.

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 23 janvier 1934 relatif au certificat d'études physiques, chimiques et biologiques;

Vu les décrets des 21 juillet 1897 et 31 juillet 1920;

Vu les lois des 30 novembre 1892 et 21 avril 1933;

Vu les lois des 27 février 1880, 18 mars 1880 et 10 juillet 1896;

Le Conseil Supérieur de l'Instruction publique entendu,

DÉCRÈTE :

TITRE PREMIER

Durée des études. — Conditions de grades. Inscriptions. — Livret individuel.

ARTICLE PREMIER. — Les études en vue du doctorat en médecine durent six années, non comprise l'année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et biologiques.

La sixième année comprend deux stages obligatoires.

Ces études pourront être faites :

Pendant les trois premières années dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie;

Pendant les six années dans une faculté de médecine, dans une faculté mixte de médecine et de pharmacie ou dans une école de plein exercice de médecine et de pharmacie.

A l'expiration de chacune des six années d'études, les étudiants sont tenus de satisfaire à un examen pour être autorisés à continuer leurs études.

ART. 2. — Les aspirants au doctorat en médecine prennent *vingt-quatre inscriptions*. Au moment de prendre la première inscription, ils doivent produire, avec le certificat d'études physiques, chimiques et biologiques, le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, ou le diplôme d'Etat de docteur ès sciences, de docteur ès lettres ou de docteur en droit, ou le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire (hommes, femmes).

La première inscription de l'année scolaire doit être délivrée au plus tard le 15 novembre de chaque année, sauf dans les cas prévus au paragraphe 2 de l'article 9 du décret du 21 juillet 1897.

ART. 3. — Il n'est accordé d'inscriptions rétroactives ou cumulatives que dans les conditions fixées par l'article 15 du décret du 21 juillet 1897, modifié par le décret du 8 juillet 1914, et sur justification du stage et des travaux pratiques.

ART. 4. — Il est établi un livret individuel au nom de chaque étudiant, dans les conditions prévues au décret du 31 juillet 1920.

Le livret tenu à jour par les soins de l'administration de l'établissement où l'étudiant est inscrit, est obligatoirement communiqué aux juges à tous les examens.

TITRE II. — **Enseignement**

ART. 5. — L'enseignement en vue du grade de docteur en médecine comprend :

1° Un enseignement *théorique* présentant l'ensemble des connaissances nécessaires au futur docteur en médecine;

2° Un enseignement *technique* donné dans les laboratoires (travaux pratiques) et coordonné à l'enseignement théorique;

3° L'enseignement *clinique* donné dans les hôpitaux.

Programmes d'enseignement

ART. 6. — Des programmes détaillés sont établis, à la fin de chaque année scolaire, pour les diverses branches de l'enseignement théorique et pour les travaux pratiques.

Chaque programme est préparé par le professeur titulaire ou, à défaut, par l'agrégé chargé de cours, délibéré en assemblée de la faculté. Le doyen présente sous une forme sommaire un rapport d'ensemble au recteur sur l'organisation de l'enseignement et ses programmes pendant la nouvelle année scolaire.

ART. 7. — Le doyen ou le directeur est chargé d'assurer l'application des programmes. Il peut, à cet égard, se faire aider par la commission scolaire.

ART. 8. — Dans chaque faculté ou école, il est fait, au début de l'année scolaire, aux élèves de première année, un exposé de l'organisation générale des études médicales.

L'enseignement théorique pratique et clinique est réparti entre les six années d'études, conformément aux indications du tableau ci-après :

REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

ANNÉES	ENSEIGNEMENT THÉORIQUE	ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE	ENSEIGNEMENT CLINIQUE
1re année.	»	Anatomie, histologie et embryologie, physiologie, physique médicale, chimie médicale.	Stages de médecine générale et de chirurgie générale
2e année.	»	Anatomie, histologie et embryologie, physiologie, physique médicale, chimie médicale.	Stages de médecine générale et de chirurgie générale.
3e année.	Pathologie chirurgicale, pathologie médicale.	Anatomie pathologique, bactériologie, parasitologie, obstétrique, médecine expérimentale.	3e, 4e *et* 5e *années* Stages de médecine et de chirurgie générale. Stages d'accouchements et spécialités.
4e année.	Pathologie chirurgicale, pathologie médicale.	Anatomie médico-chirurgicale et médecine opératoire.	Stages de dermato-syphiligraphie, de psychiatrie et de neurologie.
5e année.	»	Hygiène, médecine légale et déontologie, thérapeutique et hydrologie, pharmacologie. (Cet enseignement peut être donné aussi au cours de la 4e année.)	Stage de médecine infantile, etc.
6e année	»	»	Deux stages obligatoires portant sur la médecine ou la chirurgie générales, sur l'obstétrique, sur des spécialités ou des sciences de laboratoires au choix des étudiants (l'un pendant le semestre d'hiver, l'autre pendant le semestre d'été, ou bien un seul stage durant toute l'année).

Enseignement technique (travaux pratiques)

ART. 9. — Les exercices pratiques sont répartis ainsi qu'il est indiqué au tableau ci-dessus.

Chaque période d'exercices pratiques donne lieu, pour chaque étudiant, à l'attribution de deux notes inscrites au livret individuel, l'une pour le travail, l'autre portant sur une interrogation subie devant le chef des travaux à la fin de chaque période d'exercices pratiques.

L'échelle des notes est la suivante :

Très bien. — Bien. — Assez bien. — Passable. — Mal.

L'enseignement pratique de la médecine expérimentale et de la physiologie comprend des démonstrations, au cours desquelles les étudiants, réunis par petits groupes, peuvent suivre les opérations exécutées par le professeur et ses aides.

Enseignement clinique

ART. 10. — L'enseignement clinique, tel qu'il est indiqué au tableau ci-dessus, comprend, avec les exercices pratiques qui y sont afférents :

1° L'enseignement élémentaire et pratique de la séméiologie et de la technique séméiotique pour les élèves de première année;

2° La clinique médicale, la clinique chirurgicale, la clinique obstétricale pour les élèves des années suivantes;

3° Les enseignements cliniques de spécialité : dermatologie et syphiligraphie, psychiâtrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, clinique médicale infantile, maladies contagieuses. Les stages afférents à ces enseignements sont de deux ou trois mois, suivant les possibilités d'organisation. Ils sont effectués au cours des troisième, quatrième et cinquième années d'études. Durant ces mêmes années, et dans le temps laissé libre par les stages de spécialité, sont accomplis, en outre, au moins un semestre de stage de médecine générale et au moins un semestre de chirurgie générale, qui s'ajoutent, pour ces deux ordres d'enseignement, aux stages accomplis en deuxième année.

Art. 11. — Le stage est obligatoire pendant les six années d'études. Il doit être accompli au siège de la faculté ou école, pendant les cinq premières années.

Les deux stages de la sixième année se font soit dans les services hospitaliers des villes de faculté ou école de médecine, soit dans les hôpitaux des villes du ressort académique dont les services sont habilités annuellement par les conseils de faculté. Pour les internes et les externes des hôpitaux des villes de facultés ou écoles de plein exercice, les stages hospitaliers sont remplacés par des stages dans les services auxquels les internes et les externes sont affectés de par leurs fonctions hospitalières. A titre exceptionnel, et avec l'autorisation de la faculté, l'un des deux stages ou les deux stages de la sixième année peuvent être accomplis dans des établissements autres que ceux désignés ci-dessus, soit en France, soit à l'étranger. L'étudiant devra fournir la preuve que les stages faits à l'étranger ont été réellement accomplis.

Art. 12. — Chaque année, la période de stage est de neuf mois. En cas d'empêchement légitime au cours de l'année scolaire, une partie du stage peut être faite pendant les vacances, sur la demande de l'étudiant, après autorisation du doyen.

Art. 13. — Le service de l'internat et de l'externat des hôpitaux recruté par la voie du concours et dépendant des administrations hospitalières dans les départements ou, à Paris, de l'administration générale de l'assistance publique, est tenu pour équivalent du stage de médecine ou de chirurgie dans les conditions qui seront déterminées par chaque faculté ou école.

Des facilités seront accordées aux internes et externes des hôpitaux pour l'accomplissement du stage obstétrical et des stages spéciaux.

Art. 14. — Les stagiaires de première année sont groupés dans les services qui leur sont réservés.

Sous réserve d'une entente entre la faculté ou école et l'administration de l'assistance publique à Paris ou l'administration hospitalière dans les départements, tous les stagiaires sont associés, obligatoirement,

à partir de la troisième année, aux consultations et aux gardes d'hôpital dans la mesure et avec les moyens propres à chaque faculté.

ART. 15. — Au cours de chaque période de stage, l'étudiant est interrogé par le chef du service auquel il est attaché.

A la fin de chaque période de stage, il lui est délivré un certificat comprenant une note d'assiduité et une note de travail. Tout étudiant ne justifiant pas de l'assiduité aux stages et aux travaux pratiques ne peut être autorisé à prendre l'inscription trimestrielle

TITRE III. — **Des examens**

ART. 16. — Les examens qui déterminent la collation du grade de docteur en médecine sont de deux sortes :

1° *Cinq examens de fin d'année* pour les cinq premières années;

2° *Trois examens de clinique* comportant trois épreuves distinctes de clinique médicale, de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale. Ces examens sont subis à partir de la 23e inscription.

Examens de fin d'année

ART. 17. — Les examens de fin d'année portent sur les matières enseignées conformément au tableau inséré à l'article 8.

Les premier et deuxième examens de fin d'année comprennent des épreuves théoriques écrites, des épreuves théoriques orales et des épreuves pratiques.

Les troisième, quatrième et cinquième examens de fin d'année comprennent des épreuves théoriques orales et des épreuves pratiques.

Les épreuves des cinq examens de fin d'année sont réparties comme suit :

REPARTITION DES EPREUVES DES EXAMENS DE FIN D'ANNEE

EXAMEN DE FIN D'ANNÉE	ÉPREUVES PRATIQUES	ÉPREUVES THÉORIQUES — ÉCRITES	ÉPREUVES THÉORIQUES — ORALES
1er examen	»	2 épreuves : 1° Anatomie; 2° Une composition tirée au sort parmi les quatre autres branches (histologie et embryologie, physiologie, physique médicale, chimie médicale).	Anatomie, histologie et embryologie, physiologie, physique médicale, chimie médicale.
2e examen	Anatomie, histologie, physique médicale, chimie médicale.	2 épreuves : 1° Physiologie; 2° Une composition tirée au sort parmi les quatre autres branches (anatomie, histologie et embryologie, physique médicale, chimie médicale.	Physiologie, anatomie, histologie et embryologie, physique médicale, chimie médicale.
3e examen.	Anatomie pathologique, parasitologie, bactériologie.	»	Anatomie pathologique, médecine expérimentale, parasitologie, bactériologie.
4e examen.	1re partie : anatomie médicochirurgicale et médecine opératoire.	»	Accouchement, pathologie chirurgicale.
	2e partie	»	Pathologie médicale, pathologie générale.
5e examen.	Pharmacologie.		1° Hygiène; 2° médecine légale et déontologie; 3° thérapeutique et hydrologie; 4° pharmacologie.

Dans les facultés ou écoles où l'enseignement de pharmacologie est donné en 4e année, l'épreuve théorique orale et l'épreuve pratique de pharmacologie ont lieu la même année à la fin de l'enseignement.

Dispositions générales

ART. 18. — La première session d'examens a lieu en juin-juillet de chaque année; la deuxième en octobre-novembre.

Les dates des examens sont fixées par le doyen ou le directeur.

Sauf pour les examens de clinique, aucun examen individuel ne peut avoir lieu en dehors des deux sessions réglementaires.

ART. 19. — Tout étudiant doit, à moins d'une autorisation du doyen ou du directeur, après avis de la commission scolaire, subir l'examen correspondant à son année d'études à la première session de juin-juillet. Sont seuls admis à se présenter à la session d'octobre-novembre, les candidats ajournés à la première session ou autorisés à ne pas s'y présenter.

ART. 20. — A partir du quatrième échec à un même examen (examen de fin d'année ou examen de clinique), le délai d'ajournement est de deux ans pour ce même examen.

A partir du sixième échec à un même examen (examen de fin d'année ou examen de clinique), le candidat ne peut plus être admis à se représenter.

ART. 21. — Les jurys des examens de fin d'année comprennent chacun trois ou quatre membres.

Leur composition est fixée par le doyen ou le directeur en tenant compte des compétences spéciales.

Peuvent en faire partie les professeurs titulaires, les professeurs sans chaire, les agrégés en exercice, les agrégés libres, les chargés de cours, et, dans les écoles de plein exercice et les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les suppléants en exercice et les anciens suppléants pourvus du grade de docteur en médecine.

Pourront également, à titre exceptionnel, faire partie des jurys, les chefs de travaux titulaires. Ils seront désignés annuellement par le ministre sur proposition de l'assemblée de la faculté.

ART. 22. — Les questions posées aux examens sont prises sur l'ensemble de l'enseignement correspondant.

Dans chaque faculté ou école, les candidats d'une même année subissent chacun des épreuves théoriques écrites le même jour. Au cas d'impossibilité matérielle résultant du nombre des candidats ou de toute autre cause, le doyen ou directeur peut répartir les candidats en plusieurs séries.

Les épreuves théoriques écrites sont anonymes; elles comportent des réponses à des questions simples (3 au minimum pour chaque matière).

Les questions des épreuves théoriques écrites sont choisies par le

doyen de la faculté pour cette faculté et pour la ou les écoles qui en dépendent.

La durée de chaque épreuve écrite est d'une heure pour chaque matière.

La surveillance des épreuves théoriques écrites est assurée sur la désignation et sous le contrôle du doyen ou directeur par des professeurs, agrégés ou des chargés de cours qui président en personne la séance dans les conditions prévues par l'article 41 du décret du 21 juillet 1897 relatif au régime scolaire et disciplinaire des universités. Il est interdit aux candidats d'apporter dans la salle d'examen aucun livre ou feuille de papier, même ne portant aucune inscription. La faculté ou école leur fournit du papier à en-tête qui peut seul être employé. Aucun recueil de textes n'est mis à leur disposition.

Toutes les mesures nécessaires pour assurer l'anonymat des épreuves sont prises par le doyen ou le directeur.

Les jurys pour les épreuves écrites sont composés de trois membres pour l'examen de première année et de quatre membres pour l'examen de deuxième année.

Dans les écoles de plein exercice et les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les jurys, pour ces épreuves, sont présidés par le professeur de faculté délégué par le ministre sous la présidence des examens de médecine.

Pour les épreuves théoriques orales et les épreuves pratiques, le nombre des candidats à admettre par série est réglé par le doyen ou directeur, sur l'avis des professeurs intéressés.

Les épreuves pratiques sont subies à l'expiration de la période d'enseignement correspondant à chacune d'elles devant des commissions d'examens présidées par le professeur, assisté des agrégés chargés de l'enseignement et des travaux pratiques.

Art. 23. — L'admissibilité, l'admission et l'ajournement pour chaque matière sont prononcés après délibération du jury au complet.

Les épreuves théoriques écrites, théoriques orales et les épreuves pratiques donnent lieu, pour chaque candidat, à une note valable de 0 à 10.

Au premier et au deuxième examens de fin d'année, les épreuves pratiques et les épreuves théoriques de chaque matière sont indépendantes les unes des autres.

Nul ne peut être déclaré admissible aux épreuves théoriques orales d'une matière s'il n'a obtenu la note 5 sur 10 à l'épreuve théorique écrite de cette matière.

Pour la réception définitive à chaque épreuve théorique d'une matière ayant donné lieu à une épreuve écrite, la note obtenue à l'épreuve écrite et la note obtenue à l'épreuve orale se combinent et le candidat doit avoir obtenu pour l'écrit et pour l'oral réunis un total de points au moins égal à 10.

Toutefois, une note inférieure à 3 à l'épreuve orale d'une matière entraîne l'ajournement à cette épreuve.

Pour les matières qui n'ont pas été traitées à l'écrit, la réception sera obtenue si la note de l'épreuve orale est égale ou supérieure à 5.

A la session de juin-juillet, tout candidat n'ayant pas obtenu pour les épreuves pratiques, d'une part, et pour les épreuves théoriques, d'autre part, d'une matière de l'examen, la moitié du maximum des points, est ajourné pour ces épreuves à la session d'octobre-novembre. S'il a obtenu à l'écrit une note égale ou supérieure à 5 pour une matière, il conserve le bénéfice de l'admissibilité pour cette matière, en vue de la session suivante.

En cas de nouvel échec à cette session, il est renvoyé à la session de juin-juillet de l'année suivante et doit subir à nouveau toutes les épreuves pratiques et théoriques de l'ensemble de l'examen.

Tout candidat qui n'a pas été déclaré admissible à une épreuve théorique orale du premier ou du deuxième examen au cours de l'ensemble des sessions de juin-juillet et octobre-novembre, perd le bénéfice de toutes les épreuves théoriques et pratiques qu'il a subies avec succès pour le même examen.

Les candidats à l'un des premier, deuxième, troisième et quatrième examens de fin d'année renvoyés à la session de juin-juillet, après échecs, ne peuvent subir les épreuves de leur examen qu'à la condition de justifier qu'ils ont effectué à nouveau tous les travaux pratiques et les stages hospitaliers afférents à leur année d'études.

Tout candidat ayant subi un ou plusieurs échecs partiels aux sessions d'octobre-novembre du 5ᵉ examen de fin d'année n'est tenu à réparer que ce ou ces échecs partiels à la session suivante de juin-juillet, le bénéfice des autres épreuves restant acquis; il ne peut se présenter à ladite session de juin-juillet que s'il a effectué à nouveau tous les travaux pratiques afférents à l'épreuve ou aux épreuves auxquelles il a été ajourné, ainsi que tous les stages hospitaliers de la cinquième année.

Cet article a été modifié par le décret du 20 janvier 1946, que nous publions in extenso à la page 21.

Dispositions spéciales aux examens cliniques

ART. 24. — Les jurys des examens de clinique sont composés de trois juges appartenant à l'enseignement de la médecine, de la chirurgie ou de l'obstétrique. L'un des juges peut être choisi parmi les représentants des cliniques spéciales.

Le professeur de gynécologie et d'hygiène de la première enfance peut faire partie du jury de l'épreuve de clinique obstétricale.

Peuvent faire partie des jurys des examens de clinique les chargés de cours de clinique annexe désignés dans les conditions prévues au décret du 26 janvier 1909.

ART. 25. — Les examens de clinique ne peuvent être subis qu'après validation de tous les stages obligatoires et après accomplissement de la scolarité. Ces examens de clinique sont subis dans l'ordre choisi par le candidat.

Pour la clinique chirurgicale et pour la clinique médicale, chaque série comprend, au maximum, quatre candidats.

Pour la clinique obstétricale, chaque série comprend six candidats au maximum.

Chacun des trois examens de clinique comprend :

1° Un stage dans les services de clinique de la faculté ou dans les services hospitaliers désignés à cet effet;

2° Un examen récapitulatif.

Le stage est de un jour dans le service d'au moins deux juges.

Au cours de chacun de ces stages, le candidat est tenu d'examiner, sous la surveillance du juge, un malade pendant un quart d'heure. Le malade est désigné par le juge. Ensuite, le candidat est enfermé dans un local spécial. Il lui est accordé une demi-heure pour la rédaction de l'observation relative à ce malade.

Chacune de ces observations est mise sous une enveloppe contresignée par le juge et le candidat.

Les observations servent de base à l'examen récapitulatif.

A l'occasion des visites, le juge peut, en outre, interroger le candidat et lui faire examiner d'autres malades, exécuter toute manœuvre clinique (application d'appareils, de pansements, etc.), exécuter toutes les recherches de laboratoire jugées opportunes.

Il est constitué, par chaque juge, un dossier qui est soumis à l'approbation du jury réuni pour l'examen récapitulatif.

L'examen récapitulatif a lieu au siège de la faculté ou école; il porte sur la lecture des observations, les interrogations au sujet des

malades examinés et sur les connaissances nécessaires à la pratique médicale.

Le candidat ne doit pas connaître à l'avance les salles où il aura à subir les épreuves cliniques.

Tout candidat ajourné à un des examens de clinique ne peut s'y représenter qu'après avoir accompli un nouveau stage d'une durée de trois mois ou de deux mois, suivant le cas.

Les notes sont attribuées après délibération du jury.

ART. 26. — La thèse ne peut être soutenue qu'après réception aux examens de clinique et dans les conditions fixées par les articles 20 et 21 du décret du 30 juillet 1883.

Le sujet de la thèse doit être déposé au secrétariat de la faculté, par le candidat deux mois avant l'époque de sa présentation, avec approbation du sujet par le futur président de la thèse. Elle consiste en un mémoire de longueur quelconque rédigé en français. La thèse est admise ou refusée. Il peut être attribué la mention honorable ou la mention très honorable. Les thèses ayant été l'objet de la mention très honorable peuvent concourir pour un prix ou une récompense spéciale.

La thèse se passe à une époque quelconque de l'année; le jury comporte quatre juges.

ART. 27. — Le cinquième examen de fin d'année, les examens de clinique et la thèse (6e année) doivent être subis devant la même faculté.

Il ne peut être dérogé à cette règle que par une décision ministérielle prise après avis de la faculté d'origine de l'étudiant et du comité consultatif de l'enseignement supérieur public.

ART. 28. — Les examens correspondant aux trois premières années d'études peuvent être subis devant les écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie.

Les examens correspondant à la quatrième année d'études peuvent également être subis devant ces écoles lorsqu'elles y ont été autorisées par un arrêté ministériel, pris sur avis conforme de la commission compétente du comité consultatif de l'enseignement supérieur public et de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique. Ces autorisations peuvent être retirées dans les mêmes formes.

Les examens correspondant aux deux premières années d'études peuvent être subis devant les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

ART. 29. — Dans les écoles de plein exercice et les écoles prépa-

ratoires de médecine et de pharmacie, les jurys d'examens sont présidés par un professeur de faculté délégué par le ministre.

Après les épreuves, le président du jury adresse au ministre un rapport sur le résultat des examens.

ART. 30. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret et notamment les dispositions des décrets des 10 septembre 1924, 3 février 1927, 6 août 1927, 26 février et 19 juillet 1932.

ART. 31. — Un arrêté ministériel déterminera la date d'application du présent décret.

ART. 32. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel.*

Fait à Paris, le 6 mars 1934.

Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :
Le ministre de l'éducation nationale,
Aimé BERTHOD.

Décret n° 46-110 du 20 janvier 1946 modifiant l'article 23 du décret du 6 mars 1934 relatif à la réforme des études médicales.

Le Président du Gouvernement provisoire de la République,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 2 novembre 1945 portant organisation provisoire des pouvoirs publics;

Vu le décret du 6 mars 1934 relatif à la réforme des études médicales,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 23 du décret du 6 mars 1934 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« L'admissibilité, l'admission et l'ajournement sont prononcés après délibération du jury au complet.

« Les épreuves théoriques écrites, théoriques orales et les épreuves pratiques donnent lieu, pour chaque candidat, à une note variable de 0 à 10.

« Aux premier et deuxième examens de fin d'année, nul ne peut être admis à subir les épreuves théoriques orales et les épreuves pratiques s'il n'a obtenu la moitié du maximum des points pour l'ensemble des deux épreuves écrites. Nul ne peut être déclaré définitivement reçu s'il n'a obtenu la moitié du maximum des points pour l'ensemble

des épreuves théoriques écrites, théoriques orales et pratiques de l'examen.

« Aux troisième, quatrième et cinquième examens de fin d'année, nul ne peut être déclaré définitivement reçu s'il n'a pas obtenu la moitié du maximum des points pour l'ensemble des épreuves théoriques orales et pratiques de l'examen.

« Toutefois, à tous les examens de fin d'année, une note inférieure à 3 à une épreuve théorique écrite, théorique orale ou pratique entraîne l'ajournement du candidat.

« Tout candidat qui échoue à la session de juin-juillet aux épreuves théoriques orales et pratiques du premier ou du deuxième examen de fin d'année conserve le bénéfice de son succès aux épreuves théoriques écrites pour la session d'octobre-novembre. L'admissibilité aux épreuves théoriques orales et pratiques de ces deux mêmes examens acquise à la session d'octobre-novembre ne vaut que pour cette session.

« Aux troisième, quatrième et cinquième examens de fin d'année, tout candidat qui n'obtient pas, à une session quelconque, la moitié du maximum des points pour l'ensemble des épreuves théoriques orales et pratiques de l'examen doit subir à nouveau toutes les épreuves à la session suivante. »

ART. 2. — Les dispositions du présent décret sont applicables à compter du 1er janvier 1946.

ART. 3. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 janvier 1946.

Par le Président du Gouvernement provisoire de la République :

C. DE GAULLE.

Le ministre de l'éducation nationale,

P. GIACOBBI.

Note importante

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'un nouveau décret apporte certaines modifications au texte de l'article 23, décret que nous résumerons ainsi :

— PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉES : *texte du décret du 20 janvier 1946.*

— TROISIÈME, QUATRIÈME ET CINQUIÈME ANNÉES : *texte du décret du 6 mars 1934.*

IMMATRICULATION

Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (travaux pratiques, stages, cliniques, bibliothèque, laboratoires, etc...), s'il n'est porté sur le registre d'immatriculation (décret du 31 juillet 1897).

IMMATRICULATION D'OFFICE. — L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle se trouve immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le droit d'immatriculation.

IMMATRICULATION SUR DEMANDE. — Ne sont immatriculés sur leur demande que :

1° Les étudiants titulaires de toutes les inscriptions réglementaires.

2° Les docteurs, les étudiants français ou étrangers qui désirent être admis aux travaux de la faculté.

La dernière inscription, ainsi que les inscriptions délivrées à titre rétroactif, ne confèrent point l'immatriculation. A l'immatriculation sur demande est attaché le droit de 500 francs.

Les immatriculations d'office sont effectuées aux dates de la prise des inscriptions trimestrielles.

Les immatriculations sur demande sont effectuées au secrétariat de la faculté, au guichet n° 3 pour les étudiants réguliers, les jeudis et samedis de 13 h. à 16 h.; au guichet n° 4 pour les docteurs et étudiants libres, les lundis, mercredis et vendredis, de 14 h. à 16 h.

N.-B. — L'immatriculation ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée annuellement. Nul ne peut se faire immatriculer par correspondance, ou par un tiers. Les cartes et les livrets individuels délivrés aux étudiants sont *personnels*.

INSCRIPTIONS

PREMIERE INSCRIPTION.

La première inscription de première année doit être prise en octobre, de 9 h. 30 à 11 h. 30 les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.

L'étudiant doit produire :

1° Le baccalauréat français ou le diplôme d'Etat de docteur ès lettres, de docteur en droit, de docteur ès sciences ou le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire.

2° Le certificat d'études physiques, chimiques et biologiques (P.C.B.).

3° Acte de naissance sur papier timbré de moins de trois mois de date ou déjà fourni par l'étudiant au moment de son inscription au P.C.B.

4° Consentement du père ou du tuteur, si l'étudiant n'est pas majeur. Ce consentement établi sur papier timbré à 10 francs doit indiquer le domicile du père ou tuteur, dont la signature devra être légalisée. Cette pièce n'est pas exigée si l'étudiant est accompagné de son père ou tuteur.
5° Pour les étudiantes mariées, l'acte de mariage sur papier timbré à 20 francs. En cas de dissolution du mariage, acte de décès ou de divorce.
6° Un certificat de revaccination jennérienne établi conformément aux dispositions de l'art. 6 de la loi du 15 février 1902.
7° Extrait du casier judiciaire, de moins de trois mois de date ou déjà fourni par l'étudiant lors de son inscription au P.C.B.
8° Photographie.
9° Une enveloppe timbrée portant l'adresse de l'étudiant.

En outre, l'étudiant devra déclarer sa résidence personnelle et celle de sa famille, et communiquer ses changements d'adresse survenant au cours de la scolarité.

INSCRIPTIONS TRIMESTRIELLES.

— Délivrées au secrétariat de 13 h. à 16 h., au guichet 2 : 2e et 3e années; au guichet 3 : 4e, 5e et 6e années. Les deux premières inscriptions de l'année seront prises cumulativement.
— Dates : octobre, 1er et 2e trimestres; avril, 3e trimestre et juillet 4e trimestre. Pas d'inscription pendant les grandes vacances, ni en dehors des dates fixées, sauf motifs sérieux appréciés par la Commission scolaire.

Cas particuliers.

— MM. les étudiants qui ont déposé une demande d'exonération ou de bourse doivent le déclarer au guichet en remettant leur bulletin d'inscription. A l'exception du droit de contrôle médical et de la cotisation d'assurance, *ils ne doivent acquitter aucun droit avant la notification de la décision prise au sujet de leur demande d'exonération ou de bourse*. Les droits acquittés à tort ne pourront être remboursés.
— MM. les internes et externes doivent joindre à leur demande d'inscription un certificat, visé par le directeur de l'établissement hospitalier, émanant du ou des chefs de service auxquels ils ont été attachés, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions pendant le trimestre précédent. L'inscription d'un trimestre peut être refusée

pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la Commission scolaire.

Il n'est délivré à MM. les étudiants aucun certificat avant qu'ils ne soient en mesure de produire la carte d'immatriculation de l'année scolaire munie de leur photographie d'identité. Cette carte leur sera délivrée, par le guichet 5 : étudiants de 1re, 2e et 6e années; guichet 6 : étudiants de 3e, 4e et 5e années; après leur inscription aux travaux pratiques et aux stages hospitaliers.

Il ne leur sera fait droit à aucune demande de changement de série de travaux pratiques ou de services hospitaliers une fois accomplie leur inscription réglementaire aux guichets 5 et 6.

DROITS A ACQUITTER*

Immatriculation : 500 francs par an.

Droit d'immatriculation :	300	francs
Droit de bibliothèque :	200	francs

Inscription :

Pour les cinq premières années : 600 francs par trimestre, se décomposant en :

Droit d'inscription :	250	francs
Bibliothèque :	50	francs
Travaux pratiques :	300	francs

Pour la 6e année : 300 francs par trimestre :

Droit d'inscription :	250	francs
Bibliothèque :	50	francs

Examens :

1re année : 65 francs. — Les autres, au nombre de 8 : 55 francs.
En outre, MM. les étudiants sont tenus de verser un :

Droit annuel de contrôle médical de..........	100	francs
et Assurance scolaire obligatoire (*loi* 10-8-1943) de	30	francs
Cliniques : méd., chir. et obst. .... chacune	55	francs
Thèse : droit de consignation	240	francs

Diplôme d'Université :

Inscription : Mêmes droits, soit	13.200	francs
Examens : 9 à	150	francs l'un
Thèse : Droit de consignation	200	francs

* Ces prix subiront les baisses prévues par les récents décrets.

TRAVAUX PRATIQUES ET STAGES

Extrait de l'arrêté ministériel du 19 décembre 1879

MM. les étudiants sont tenus de prendre part aux travaux pratiques aux jours et heures prescrits par le règlement intérieur.

La présence des élèves est constatée par le chef des travaux qui fait l'appel au commencement de chaque séance.

L'inscription trimestrielle sera refusée aux élèves qui se seront absentés sans motifs ou dont le travail ou la conduite auront laissé à désirer.

Des notes sur le travail des élèves seront données par le chef des travaux et portées aux dossiers scolaires pour être mises sous les yeux des jurys d'examens.

En cas d'absence forcée, MM. les étudiants doivent en informer MM. les chefs de travaux.

La Commission scolaire statue sur la validité des excuses invoquées.

MM. les étudiants sont répartis en **séries** pour les T.P. et pour les stages. Ils sont tenus de se confromer aux avis publiés par la Faculté.

1re ANNEE. — Travaux pratiques

Premier semestre :	Ostéologie	: 5 séances par semaine.
	Histologie	: 1 séance » »
Second semestre :	Chimie	: 5 séances
	Physiologie	: 6 séances, plus 6 conférences pratiques obligatoires.

Stages

Médecine générale :	**4 mois**	au cours du 1er ou du 2e semestre, laissé au choix de l'étudiant.
et		
Chirurgie générale :	**4 mois**	

2e ANNEE. — Travaux pratiques.

Premier semestre :	Anatomie : :	5 séances par semaine
	Chimie : :	1 séance » »
Second semestre :	Physique :	8 séances
	Histologie .	11 séances
	Physiologie :	6 séances, plus 6 conférences pratiques obligatoires.

Stages

Médecine générale :	**4 mois**	au cours du 1er ou du
et		2e semestre, laissé au
Chirurgie générale :	**4 mois**	choix de l'étudiant.

3e ANNEE. — Travaux pratiques.

Semestre d'hiver ou d'été, suivant série :

Anatomie pathologique :	16 séances
Bactériologie :	7 »
Parasitologie :	12 »
Patho expérimentale :	12 »
Manœuvres obstétricales :	5 »

Stages

Médecine générale *ou* chirurgie générale : **4 mois.**
Clinique médicale infantile : **4 mois.**
(MM. les étudiants sont laissés libres du choix du semestre.)

4e ANNEE. — Travaux pratiques.

Semestre d'hiver ou d'été, suivant série :

Pharmacologie :	14 séances
Médecine opératoire :	18 »

Stages

Obstétrique :	**3 mois**	(Baudelocque, Boucicaut, Bichat, Foch, Hôtel-Dieu, Lariboisière, Saint-Antoine, Saint-Louis, Saint-Vincent de Paul, Tarnier, Tenon, Pitié, suivant série).
Neurologie :	**2 mois**	(Dr Mollaret : Claude-Bernard).
Dermatologie :	**2 mois**	(Pr Gougerot : Saint-Louis).
Mal. infectieuses :	**2 mois**	(Pr Guillain : Salpêtrière).

5e ANNEE. — Travaux pratiques.

Semestre d'hiver ou d'été, suivant série :

Médecine légale (Institut médico-légal)

Autopsies	: 5 séances		
Médecine légale	: 5	»	
Toxicologie	: 3	»	
Hygiène	: 10	»	(gd amphi fac.)
	4	»	(laboratoire)

Stages

Psychiâtrie	: **1 mois** (Pr DELAY : Sainte-Anne).
Urologie	: **2 mois** (Pr FEY : Cochin).
Ophtalmologie	: **2 mois** (Pr VELTER : Hôtel-Dieu).
O. R. L.	: **2 mois** (Pr LEMAITRE : Lariboisière).
Stomatologie	: 6 séances - *Facultatif* (Hôtel-Dieu, Saint-Louis Cochin).

6e ANNEE. — Stages.

Deux stages de **4 mois** dans l'année, au choix des étudiants.

COURS, CONFERENCES ET TRAVAUX PRATIQUES

Se reporter en fin de volume.

CLINIQUES

CLINIQUE MEDICALE DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE

Professeur : M. Etienne CHABROL

Cours du Professeur à 11 heures, en l'amphithéâtre de la maternité de l'hôpital Saint-Antoine (entrée rue de Chaligny).

Programme de l'enseignement : le vendredi, à 11 heures, leçon clinique; le mardi à 10 h. 30, présentation de malades à l'amphithéâtre; les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, à 9 h. 30, leçon élémentaire de séméiologie par les chefs de clinique, MM. BLANCHON, GIRAUD, BARRÉ et BERTHET; à 10 h. 30, visite et présentation de malades dans les salles Aran, Broussais et Andral.

CLINIQUE MEDICALE DE L'HOTEL-DIEU

Professeur : M. Henri BÉNARD

Leçon clinique par le Professeur Henri BÉNARD, le samedi à 10 h. 30, à l'amphithéâtre Trousseau. Présentations de malades le mardi à 10 h. 30, par les docteurs COURY, FEDER, CHICHE, PEQUIGNOT, ZARACHOVITCH, *chefs de clinique*. Leçons de séméiologie clinique, à 9 heures, le lundi, le mercredi et le vendredi, par les chefs de clinique et les internes du service. Le mercredi et le jeudi, à 10 h. 30, à l'amphithéâtre Trousseau, conférences par les docteurs BARIÉTY, DEPARIS, *agrégés, médecins des hôpitaux*, et RAMBERT, médecin des hôpitaux. Visite dans les salles de 9 h. 30 à 11 h. 30, tous les jours.

CLINIQUE MEDICALE DE L'HOPITAL COCHIN

Professeur : M. P. HARVIER, assisté de M. le docteur Robert CLAISSE et de MM. BERGERON, COURJARET, PESTEL, SALET, *chefs de clinique*.

Programme de l'enseignement : de 9 h. à 9 h. 30, leçon élémentaire pour les stagiaires. De 9 h. 30 à 11 h. 30, visite dans les salles. Mercredi, à 10 h. 30, présentation des malades à l'amphithéâtre. Vendredi, à 10 h. 30, leçon clinique par le professeur.

CLINIQUE MEDICALE DE L'HOPITAL DE LA PITIE

Professeur : M. LIAN, assisté de MM. FACQUET, *médecin des hôpitaux*; Fred SIGUIER et J.-J. WELTI, *assistants*; ALHOMME, CALLEROT, DANSET, ISAL et Fr. WEILL, *chefs de clinique*; BARAIGE, GOLBLIN et MINOT, *chefs de laboratoire*.

Programme de l'Enseignement : Tous les matins, à 9 h., conférence de technique clinique médicale et de séméiologie. A 10 heures, exercices de technique clinique au lit des malades. A 11 heures, démonstrations pratiques dans les salles de la clinique. Le lundi, à 11 heures, conférence clinique. Le mercredi, à 11 heures, leçon de clinique médicale par le Professeur.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'HOTEL-DIEU

Professeur : M. Pierre BROCQ, assisté de MM. Jean GOSSET, J.-C. RUDLER, F. POILLEUX, *chirurgiens des hôpitaux;* R. NADAL, radiologiste des hôpitaux; A. TAILHEFER, K. JONARD, chirurgiens; MM. les Chefs de Clinique F. FEYEL et L. COSTIL, chefs de laboratoires et divers spécialistes.

Les leçons théoriques auront lieu tous les jours, de 9 h. 30 à 10 h., les démonstrations cliniques, de 10 h. à 11 h. 45, le cours du Professeur le samedi à 10 h. 30.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'HOPITAL ST-ANTOINE

Professeur : M. F.-M. CADENAT, assisté du Dr MONSAINGEON, assistant de chirurgie; du Dr ARBEIT, assistant de gastro-entérologie; du D^r^ Cl. BÉCLÈRE, assistant de gynécologie, et du Dr RUBENS-DUVAL, chef de laboratoire.

Programme de l'enseignement : lundi, et jeudi, enseignement clinique dans les salles; mardi, mercredi et vendredi, séances opératoires; samedi, à 10 h. 30, leçon clinique à l'amphithéâtre.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'HOPITAL COCHIN

Professeur : M. Jean QUÉNU, assisté des docteurs CAUCHOIX, chirurgien des hôpitaux; LASCAUX et THOMERET, assistants de chirurgie; Ch. JACQUELIN et SALMON, attachés de gastro-entérologie; Claude BÉCLÈRE, attaché de gynécologie; PERROT et Mlle LEVINA, chefs de laboratoire; PERROTIN, LOYGUES et JOMIER, chefs de clinique.

Programme de l'enseignement : leçons cliniques et présentation de malades, les lundi, jeudi, samedi, à 11 heures. Conférences de séméiologie chirurgicale, les mardi, mercredi, vendredi, à 9 h. 30. Visite dans les salles le samedi à 9 h. 30. Opérations tous les jours, sauf le samedi, à 9 h. 30.

CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA SALPETRIERE

Professeur : M. H. MONDOR, assisté des docteurs P. GAUTHIER-VILLARS et L. LÉGER, agrégés; C. OLIVIER, chirurgien des hôpitaux; GUTMANN et ALBOT, médecins des hôpitaux; GALLY, P. GIBERT et Mlle MARQUIS, radiologues des hôpitaux; GUILLAUME, neuro-chirurgien; DEBEYRE, DESFOSSÉS, FLABEAU, chirurgiens assistants. LÉANDRI, MATTEI, JOUVE, OUDOT, PETIT, chefs de clinique; Mlle JURAIN, Mme LANNEGRACE, E. PÉRIER, GORDET, LIBAUDE, YCRE, assistants médicaux; R. DUCROQUET, chirurgien orthopédiste.

Programme de l'enseignement : tous les jours, à 9 h. 30, conférence de séméiologie chirurgicale; de 10 h. à 12 h., visite dans les salles, présentation de malades, démonstrations opératoires ou radio-diagnostic, examens anatomopathologiques, exercices pratiques.

CLINIQUE MEDICALE DES ENFANTS
(Hôpital des Enfants Malades)

Professeur : M. Robert DEBRÉ, assisté de MM. Maurice LAMY et Julien MARIE, professeurs agrégés, médecins des hôpitaux; M. SAINT-THIEFFRY, assistant de la clinique; MM. P. MOZZICONACCI et R. MANDE, assistants de la consultation; MM. Marcel MIGNON, assistant de radiologie; L. COSTIL et R. GOIFFON, chefs de laboratoire.

Programme de l'enseignement : les lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 9 h. 15, conférences pratiques par les chefs de clinique à l'amphithéâtre de la policlinique. Les lundi, mardi et jeudi, à 10 h. 30, présentation de malades. Le mercredi, à 10 h. 30, consultation du Professeur Robert DEBRÉ, à la policlinique. Le vendredi, à 9 h. 15, séméiologie clinique dans les salles par les chefs de clinique. A 10 h. 30, leçon clinique par le Professeur Robert DEBRÉ à la policlinique. Le samedi, de 9 h. 15 à 11 h. 30, diététique et pathologie du nourrisson, par M. P. MOZZICONACCI, assistant de la consultation.

CLINIQUE DES MALADIES MENTALES
ET DE L'ENCEPHALE

(Hôpital Psychiâtrique, 1, rue Cabanis, Paris-14e)

Professeur : M. Jean DELAY. — *Agrégé :* M. Henri BARUK. — *Chefs de clinique :* MM. DESCLAUX, GENDROT, Mlle MOREAU, Mme LEULIER. — *Chefs de laboratoire :* MM. CUEL, SOULAIRAC, BOUREAU, Mlle JOUANNAIS.

Cours Pr Delay, tous les dimanches, à 10 h. 30. Tous les jours, à 9 h. 30, leçon élémentaire. Le mardi, à 10 h. 30, policlinique. Le mercredi, à 10 h. 30, présentation de malades. Le dimanche, à 10 h. 30, leçon clinique ou conférence sur les actualités psychiâtriques. Le mercredi, à 14 h. 30, leçon sur la médecine légale psychiâtrique avec présentation de malades.

CLINIQUE DES MALADIES CUTANEES ET SYPHILITIQUES DE L'HOPITAL SAINT-LOUIS

Professeur : M. H. Gougerot. — *Agrégé :* M. R. Degos.

Cours du Professeur à l'amphithéâtre Louis-Brocq, le mercredi, à 10 heures : traitements anti-syphilitiques et anti-blennorragiques, et le vendredi, à 10 heures, clinique de présentation de malades triés.

L'enseignement aux stagiaires de 4e et 5e année de la Faculté (et aux étudiants et médecins qui en feront la demande), sera assuré par des leçons élémentaires sur l'indispensable en dermato-vénéréologie, à l'amphithéâtre A. Fournier, tous les matins, à 9 heures, et par des démonstrations cliniques aux dispensaires et dans les salles de 10 h. à 11 h. 30, pendant la durée des stages.

Professeur agrégé R. Degos : cours à l'amphithéâtre Fournier, le mardi à 10 heures, une série de conférences sur les maladies cutanées et muqueuses, et le samedi à 10 h. 30, une présentation de malades

CLINIQUE DES MALADIES DU SYSTEME NERVEUX (Hospice de la Salpêtrière)

Professeur : M. Georges Guillain, assisté de M. de Sèze, *agrégé;* de M. J. Lereboullet, *assistant;* de MM. Brisset, Pluvinage, Roger, Sevileano, *chefs de clinique*. Des examens et présentations de malades seront faits tous les matins, à 10 heures, par le Professeur Guillain. Le mardi, à 10 heures, policlinique à la salle de consultation externe de l'hôpital. Le vendredi, à 10 h. 30, leçon clinique à l'amphithéâtre Charcot. Démonstrations d'anatomie pathologique par M. Ivan Bertrand. Démonstrations biologiques, examens du liquide céphalo-rachidien, par M. J. Lereboullet. Démonstrations neuro-chirurgicales par MM. Guillaume, Ch. Ribadeau-Dumas et Rogé. Examens psychiâtriques par M. N. Péron et par M. Guilly. Examens endocrinologiques par M. Sigwald. Examens de neurologie oculaire par MM. Dupuy-Dutemps et Joseph. Examens otologiques par M. Aubry et par M. Peroz.

CLINIQUE DES MALADIES INFECTIEUSES DE L'HOPITAL CLAUDE-BERNARD

Professeur : M. N...

M. le Dr Mollaret, *agrégé*, chargé de l'intérim de la chaire de clinique des maladies infectieuses, assurera tous les matins, à 9 heures, l'enseignement clinique dans les pavillons. Mercredi, à 10 heures, leçon clinique. Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 9 h. 30, leçon de pathologie infectieuse.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE DE L'HOTEL-DIEU

Professeur : M. Velter, assisté du Dr G. Offret, *agrégé;* Blancard et Polliot, *chefs de clinique.*

CLINIQUE UROLOGIQUE GUYON DE L'HOPITAL COCHIN

Professeur : M. Bernard Fey

Lundi et jeudi, visite des salles. Mardi et vendredi, opérations. Mercredi et samedi, consultation externe. Lundi, mardi et vendredi, à 11 h., présentation de malades. Jeudi, à 11 heures, leçon clinique. Samedi, à 11 heures, radiologie.

CLINIQUE OBSTETRICALE DE LA MATERNITE DE PORT-ROYAL

Professeur : M. Portes, assisté de MM. Mayer et Varangot, *gynécologues-accoucheurs des hôpitaux.*

Cours jeudis et samedis, à 11 heures.

CLINIQUE OBSTETRICALE BAUDELOCQUE

Professeur : M. Edmond Lévy-Solal

I. — *Services cliniques* : avec l'assistance de MM. les docteurs Grasset, gynécologue-accoucheur des hôpitaux; Morin, assistant; Rabut, médecin de Saint-Lazare, et Lanvin, chef de clinique.

II. — *Enseignement clinique*, à partir du jeudi 14 novembre, à 11 h., leçon de clinique par le professeur Lévy-Solal, le lundi, à 11 heures, discussions d'observations cliniques.

CLINIQUE D'OBSTETRIQUE ET DE GYNECOLOGIE TARNIER

Professeur : M. Lantuéjoul

Cours les mardis et samedis, à 9 h. 30.

CLINIQUE GYNECOLOGIQUE DE L'HOPITAL BROCA

Professeur : M. Pierre MOCQUOT

Programme de l'Enseignement : séances opératoires par le Professeur, lundis, mercredis, vendredis, à 10 heures; par les assistants, mardis et jeudis, à 10 heures. Consultations de gynécologie par les assistants, les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures. Consultations spéciales, les mardis, à 10 heures, par le professeur; consultations de stérilité le vendredi, à 10 heures, par M. PALMER, chef des travaux gynécologiques; consultations d'endocrinologie le jeudi, à 10 heures. Examens de malades, jeudi et samedi, à 10 heures, par le professeur. Examens spéciaux : cœlioscopies le jeudi à 11 h.; hystérographie le samedi à 10 h. Leçon clinique par le Professeur, samedi à 11 heures.

CLINIQUE CHIRURGICALE INFANTILE ET ORTHOPEDIE (Hôpital des Enfants-Malades)

Professeur : M. Jacques LEVEUF

Programme des cours magistraux : lundi, à 9 h. 30, présentation de malades par le Professeur. Jeudi, à 10 heures, leçon clinique par le Professeur. Mercredi et vendredi, à 10 heures, opérations par le Professeur.

Enseignement complémentaire : Conférence de pathologie chirurgicale infantile et d'orthopédie, les mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 9 h. 30 par MM. G. LAURENCE, P. BERTRAND, P. LECŒUR, *assistants du service*, par MM. STAUB, DUHAMEL, GOUGEROT, PROCHIANTZ, *chefs de clinique* et par M. CARTIER, *chef de laboratoire.*

Cours de GYMNASTIQUE MÉDICALE ET DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE. — Enseignement préparatoire au diplôme de *Masseur-Kinésithérapeute.*

Sous la direction du Professeur Jacques LEVEUF et de MM. les Professeurs SORREL (Hôp. Trousseau), Dr BOPPE (Hôp. Bretonneau), Professeur agrégé FÈVRE (Hôp. Saint-Louis), Dr Pierre PETIT (Hos. Saint-Vincent-de-Paul), Dr HUC (Hôp. St-Joseph). Avec la collaboration de MM. les Docteurs LE CŒUR, Bernard DUHAMEL, Y. LE GRAND-LAMBLING, A. TRIBOULET-CHASSEVANT et FÈGE.

Inscription au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 4), ou Salle Béclard (A.D.R.M.). Droits : 4.000 fr.

CLINIQUE THERAPEUTIQUE MEDICALE DE L'HOPITAL SAINT-ANTOINE

Professeur : M. Maurice LOEPER

Leçon clinique par le Professeur, tous les jeudis, à 11 heures, dans son service (Amphithéâtre Hayem).

Conférences de Cardiologie : M. le Professeur AUBERTIN, mardi, à 11 heures. — *Conférences de Séméiologie :* lundi, mercredi et vendredi, à 9 h. 15. — *Policlinique :* mercredi, à 9 h. 30. — *Leçon de Thérapeutique clinique :* samedi, à 11 heures.

CLIINIQUE OTO-RHINO-LARYNGOLOGIQUE DE L'HOPITAL LARIBOISIERE

Professeur : M. Fernand LEMAITRE

Le Professeur L. LEMAITRE fera se première leçon, le mardi 4 mars 1947, à 10 heures. Leçons les jeudis et samedis, à la Salle des Conférences.

CLINIQUE THERAPEUTIQUE CHIRURGICALE DE L'HOPITAL DE VAUGIRARD

Professeur : M. SENÈQUE

CLINIQUE MEDICALE PROPEDEUTIQUE DE L'HOPITAL BROUSSAIS-LA CHARITE (Fondation de la Ville de Paris)

Professeur : M. PASTEUR-VALLERY-RADOT

Assistants : MM. DOMART, Jean HAMBURGER et MILLIEZ

Tous les matins à 9 heures, leçon de séméiologie et de pathologie médicale élémentaire, suivie d'une visite dans les salles. Lundi et jeudi, à 11 heures, présentation d'un malade par le Professeur ou les assistants. Vendredi à 10 heures, leçon clinique, précédée de la présentation d'un malade atteint de l'affection étudiée. Samedi, à 10 heures, consultation.

CLINIQUE DE LA TUBERCULOSE DE L'HOPITAL LAENNEC

Professeur : M. Etienne BERNARD

Le mardi, à 10 h. 30, présentation de malades à la Salle de Cours. Le jeudi et le samedi, à 10 h. 30, policlinique au dispensaire Léon-Bourgeois. Le vendredi, à 11 heures, leçon clinique. Tous les matins, à 9 h. 30, visite dans les salles de la clinique et démonstrations au Pavillon de Sections de brides et des bronchoscopies.

CLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE DE L'HOPITAL COCHIN

Professeur : M. Paul MATHIEU

Programme de l'Enseignement. — Lundi : clinique élémentaire à 9 h. 30 : opérations (pavillon Lister). Mardi : policlinique (consultations), à 10 heures. Mercredi : appareillage; à 9 h. 30, opérations. Jeudi : leçon (amphithéâtre Dieulafoy), à 11 heures. Vendredi : Policlinique (consultations), 10 heures. Samedi : opérations à 9 h. 30.

CLINIQUE CARDIOLOGIQUE DE L'HOPITAL BROUSSAIS-LA CHARITE

Professeur : M. DONZELOT

Cours du Professeur : tous les jeudis à 11 heures. Les autres jours : visite dans les salles ou consultation, à 9 h. 30.

CLINIQUE DE NEURO-CHIRURGIE DE L'HOPITAL DE LA PITIE

Professeur : M. Clovis VINCENT

Cours du Professeur : les mercredis et samedis, à 9 heures.

CHAIRE D'ANATOMIE

Professeur : OLIVIER
Chef des Travaux Pratiques : DELMAS

CHAIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur : LEROUX
Chef des Travaux Pratiques : BUSSER

CHAIRE DE BACTERIOLOGIE

Professeur : GASTINEL
Chef des Travaux Pratiques : NÉVOT

CHAIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Professeur : VERNE

CHAIRE DE CHIMIE MEDICALE

Professeur : POLONOVSKI
Chef des Travaux Pratiques : RANGIER

CHAIRE D'EMBRYOLOGIE

Professeur : GIROUD

CHAIRE D'HISTOIRE DE LA MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE

Professeur : Alajouanine

CHAIRE D'HISTOLOGIE

Professeur : Champy
Chef des Travaux Pratiques : Bulliard

CHAIRE D'HYDROLOGIE THERAPEUTIQUE ET CLIMATOLOGIE

Professeur : L. Justin-Besançon

CHAIRE D'HYGIENE ET DE CLINIQUE DE LA PREMIERE ENFANCE DE L'HOPITAL TROUSSEAU

Professeur : M. Cathala

Tous les jours, à 9 h. 15, conférence pratique d'hygiène, de diététique et de séméiologie; à 9 h. 45, présentation de malades dans les salles. Le mardi, à 9 h. 15, leçon clinique par le Professeur Cathala; le vendredi, à 9 h. 15, leçon clinique de chirurgie infantile et orthopédie, par le Professeur Sorrel.

CHAIRE D'HYGIENE ET DE MEDECINE PREVENTIVE

Professeur : Joannon

CHAIRE DE MEDECINE DU TRAVAIL

Professeur : Duvoir

CHAIRE DE MEDECINE LEGALE

Professeur : Piédelièvre
Chef des Travaux Pratiques : Dérobert

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE MEDICALE

Professeur : E. Brumpt
Chef des Travaux Pratiques : Desportes

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur : Petit-Dutaillis

CHAIRE DE PATHOLOGIE EXOTIQUE

Professeur : M. G. Lavier

Les lundis, mercredis et vendredis, à 15 heures, au Petit Amphithéâtre de la Faculté (mois de janvier, février et mars).

CHAIRE DE PATHOLOGIE EXPERIMENTALE ET COMPAREE

Professeur : M. LEMAIRE.
Chef des Travaux Pratiques : MERKLEN

CHAIRE DE PATHOLOGIE MEDICALE

Professeur : MOREAU

CHAIRE DE PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE GENERALES

Professeur : DE GENNES

CHAIRE DE PHARMACOLOGIE ET MATIERE MEDICALE

Professeur : HAZARD
Chef des Travaux Pratiques : R. TIFFENEAU

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE

Professeur : L. BINET

CHAIRE DES PROBLEMES ALIMENTAIRES (Hôpital de la Pitié)

Professeur : Charles RICHET

Cours tous les mardis à 11 heures.

CHAIRE DE PHYSIQUE MEDICALE

Professeur : STROHL
Chef des Travaux Pratiques : DJOURNO

CHAIRE DE PUERICULTURE
Hôpital de Saint-Vincent de Paul (Enfants Assistés)

Professeur : M. Marcel LELONG

Tous les matins, à 9 heures : conférence d'hygiène et de pathologie du nourrisson et de l'enfant par les chefs de clinique. A 10 heures : présentations cliniques par le Professeur dans les nourriceries, les salles de malades ou la policlinique, avec le concours de M. Raymond JOSEPH, médecin des hôpitaux, et de MM. ROSSIER, VIALATTE et CHAROUSSET.

Le mercredi à 11 heures : leçon clinique par le Professeur, au pavillon Pasteur.

CHAIRE DE RADIOLOGIE MEDICALE (Hôpital Broussais)

Professeur : M. Henri DESGREZ

Semestre d'hiver : Enseignement fait au Service Central d'électro-radiologie de l'hôpital Broussais, mardi et jeudi, de 10 h. à 11 h., interprétation de clichés radiologiques. Samedi de 11 h. à 12 h. : présentation de malades (radiothérapie des tumeurs et des maladies du sang).

Semestre d'été : cours de radiologie médicale à l'amphithéâtre de physique de la Faculté de médecine.

CHAIRE DE TECHNIQUE CHIRURGICALE

Professeur : MOULONGUET

CHAIRE DE THERAPEUTIQUE

Professeur : G. LAROCHE

CHAIRE DE STOMATOLOGIE

Professeur : DECHAUME

Se reporter en fin de volume pour les horaires des cours.

FORMALITES EN VUE DE LA SOUTENANCE DE LA THESE

I. — MM. les étudiants ayant subi avec succès le 5e examen de fin d'année peuvent déposer au Secrétariat de la Faculté, tous les jours (guichet n° 1) de 13 à 16 heures, le manuscrit de leur thèse avec titre et conclusions signés du professeur qui en a accepté la présidence.

Ce dépôt a pour but : 1° de s'assurer si toutes les formalités ont été remplies dans la rédaction de la thèse; 2° de soumettre le manuscrit au visa du Doyen de la Faculté, puis à celui du Recteur de l'Académie, pour la délivrance du permis d'imprimer.

MM. les étudiants sont, en outre, priés de déposer en même temps que le manuscrit et séparément **le duplicata du titre et des conclusions de leur thèse dûment signés du Président de thèse.**

Ce document est destiné à être conservé dans les archives de la Faculté.

II. — Quatre jours après le dépôt, les manuscrits de thèse, revêtus du permis d'imprimer, sont tenus à la disposition de MM. les Candidats au Secrétariat de la Faculté, où ceux-ci pourront venir les retirer, tous les jours de 13 à 16 heures.

III. — L'imprimeur est laissé au choix du candidat.

Les thèses présentées par les étrangers en vue du diplôme universitaire de docteur en médecine doivent porter la mention suivante, inscrite en tête du titre de la couverture et de la première page : Thèse présentée pour le Doctorat de l'Université de Paris (Mention Médecine).

IV. — MM. les Candidats trouveront au Secrétariat de la Faculté un modèle du premier feuillet de la thèse qui doit porter les indications suivantes :

1° Titre de la thèse; 2° Nom, prénom, date et lieu de naissance du candidat; 3° Nom et titres du Président de thèse; 4° Liste des professeurs et agrégés en exercice.	remis avec le permis d'imprimer.

V. — MM. les Candidats ne seront admis à consigner qu'après dépôt à la Faculté des 105 exemplaires imprimés de la thèse, ou 6 exemplaires dactylographiés.

Ce dépôt pourra être effectué les lundis, mardis et mercredis, de 13 h. 30 à 15 h. 30 **à la Bibliothèque.** Il en sera délivré un reçu détaché d'un livre à souche.

VI. — Les **consignations** pour la thèse seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis et mardis de chaque semaine de 13 à 16 heures, sur la présentation du reçu des exemplaires de thèses mentionnés à l'article V.

La mise en série aura lieu dans les quinze jours qui suivront la consignation, en tenant compte des exigences du service de la Faculté.

VII. — Il est interdit de consigner pour la thèse avant d'avoir subi avec succès les trois examens de clinique.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Ces cours ont lieu à la Faculté de Médecine, tous les ans.

Pour les renseignements, s'adresser :

- — au Secrétariat de la Faculté,
- — Salle Béclard (A.D.R.M.),
- — au bureau des renseignements de l'Université de Paris, à la Sorbonne, 47, rue des Ecoles.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
de la Faculté de Médecine

Bibliothécaire en chef : Dr André HAHN
Bibliothécaires : Mlles DUMAITRE, GOICHON et LAURENT

La Bibliothèque de la Faculté est ouverte de 13 h. 30 à 19 h., sauf les jours de fêtes légales et de vacances universitaires, aux membres du personnel enseignant des Facultés, aux Docteurs en Médecine ou Etudiants (français ou étrangers), régulièrement immatriculés, ainsi qu'aux personnes autorisées par M. le Doyen, sur justification des Droits (200 fr.).

La *Salle Réservée* n'est ouverte qu'aux lecteurs munis d'une carte délivrée par le Bibliothécaire pour une durée limitée et des travaux déterminés.

On peut consulter à la Bibliothèque près de 500.000 ouvrages médicaux et paramédicaux, des journaux, périodiques et revues publiés en France et à l'étranger, des thèses, etc.

Le *Prêt* n'est accordé qu'aux membres du personnel enseignant et aux médecins ,chirurgiens et spécialistes assimilés des Hôpitaux de Paris spécialement autorisés par M. le Doyen. Ouverture : 14 h. à 18 h. Durée : un mois; prêt : 5 volumes.

En extension au service de prêt, un service de *Reproductions microfilmées* fonctionne à la bibliothèque (Service Microfilms). Ces films restent en principe la propriété de la bibliothèque et ne peuvent en aucun cas être mis en vente ou reproduits. Adresser la demande au Bibliothécaire en chef, en double exemplaire (le 2e ex. est renvoyé au demandeur) accompagnée des frais d'expédition postale.

MUSEES
à la Faculté

MUSÉE ORFILA : anatomie normale et anatomie comparée.
MUSÉE DUPUYTREN : 10.000 pièces, avec de nombreux spécimens de tératologie.

BIBLIOTHEQUES ET MUSEES
des Hôpitaux, Laboratoires et Cliniques

En dehors de la Faculté, de nombreux hôpitaux, laboratoires et cliniques possèdent des bibliothèques et musées, provenant souvent de dons et de legs.

RENSEIGNEMENTS DESTINES AUX ETUDIANTS ETRANGERS

Les étrangers sont immatriculés à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, soit en vue de la recherche du diplôme de docteur en médecine, soit au titre d'étudiants libres.

I. — IMMATRICULATION EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN GRADE

Les étrangers immatriculés en vue de la recherche du grade de docteur en médecine se divisent en deux groupes : ceux qui recherchent le diplôme d'Etat et ceux qui recherchent le diplôme universitaire.

1. — Diplôme d'Etat

Le diplôme d'Etat français de docteur en médecine confère seul le droit d'exercice dans toute l'étendue du territoire français (métropole et colonies).

Les règles relatives à l'immatriculation en vue de ce diplôme sont les mêmes pour les étudiants de nationalité étrangère que pour les étudiants français. Ils doivent justifier des grades requis, accomplir la scolarité réglementaire, et subir tous les examens.

Grades : 1° Soit le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, quelle que soit la mention inscrite sur le diplôme, soit le diplôme d'Etat de docteur ès-sciences, de docteur ès-lettres ou de docteur en droit, soit le titre d'agrégé de l'enseignement secondaire (hommes, femmes) ;

2° Certificat d'études physiques, chimiques et biologiques (P. C. B.).

Scolarité. — Les études en vue du doctorat en médecine durent *six années*, non compris l'année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et biologiques.

Elles peuvent être faites :

Pendant les trois premières années, dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie; pendant les cinq années, dans une Faculté mixte de médecine et de pharmacie, ou dans une école de plein exercice de médecine et de pharmacie.

Les aspirants au doctorat en médecine prennent *vingt-quatre inscriptions.*

Examens. — Les examens qui déterminent la collation du grade de docteur en médecine sont de deux sortes : 1° les examens de fin d'année (voir page 14) ;

2° les examens de clinique : médicale, chirurgicale et obstétricale.

2. — Diplôme universitaire

Le diplôme de docteur en médecine de l'Université de Paris comporte exactement les mêmes études que le diplôme d'Etat. Mais il est d'ordre purement scientifique et ne vaut que comme preuve scientifique. Il ne confère aucun des droits et privilèges attachés au diplôme d'Etat et, en aucun cas, il ne peut lui être déclaré équivalent.

Ce diplôme est délivré dans les formes prévues par le décret du 21 juillet 1897 et la délibération du Conseil de l'Université de Paris en date du 28 mars 1898, aux étudiants étrangers qui ont obtenu de faire leurs études et de subir leurs examens à la Faculté de Médecine de Paris, avec équivalence du grade de bachelier.

Ces étudiants doivent adresser une demande rédigée sur papier timbré à M. le Ministre de l'Education nationale, par l'intermédiaire du Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Cette demande est accompagnée :

1° Des diplômes et certificats **originaux,** traduits en français et dûment légalisés, émanant des Universités étrangères où ils ont étudié, et toutes pièces de nature à établir la valeur et la durée de leurs études classiques (1) ;

---

(1) Un arrêté en date du 16 août 1928 a institué un examen spécial pour les étudiants de nationalité étrangère, originaires des pays où l'enseignement secondaire n'est pas organisé de façon équivalente à l'enseignement secondaire français et qui demandent à s'inscrire dans les Facultés ou écoles d'enseignement supérieur.

Pour les formalités à remplir, s'adresser au Secrétariat de l'Académie, à la Sorbonne.

2° D'un acte de naissance ou d'un titre officiel en tenant lieu, accompagné d'une traduction authentique.

Les étrangers qui justifient de certificats d'études et d'examens délivrés par les Facultés de Médecine des Universités de leur pays, peuvent obtenir, en outre, de M. le Ministre de l'Education nationale, des équivalences de scolarité et d'examens, dispenses variant suivant la durée et la nature des études médicales faites dans leur pays.

Les candidats doivent faire ressortir sur un tableau spécial, certifié par les autorités universitaires, année par année, les matières étudiées, les travaux pratiques et **les examens subis avec les notes obtenues.**

Modèle :

MATIÈRES	ENSEIGNEMENT THÉORIQUE	ENSEIGNEMENT PRATIQUE	EXAMENS SUBIS	NOTES
1re ANNÉE.				

2e ANNÉE, *etc...*

Les médecins pourvus d'un diplôme étranger authentique qui postulent le grade de docteur en médecine de l'Université de Paris, peuvent obtenir le diplôme de *docteur de l'Université* avec dispense partielle des inscriptions et des examens exigés pour ce grade. La demande doit être présentée dans les mêmes formes que ci-dessus.

Toutes les demandes d'équivalences de grades de scolarité doivent parvenir à M. le Ministre de l'Education nationale avant le 1er octobre.

Modèle de demande

(sur papier timbré à 10 francs)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance :

1° L'autorisation de prendre mes inscriptions à la Faculté de Médecine de Paris, en vue d'obtenir le diplôme de *docteur de l'Université.*

2° Une dispense de scolarité en raison des années d'études que j'ai faites à l'Ecole de Médecine de ....

Je joins à ma demande l'original et la traduction de mon acte de naissance et des pièces justifiant mes études antérieures.

Toutes ces pièces et leur traduction sont légalisées par ....

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature :

Nom et adresse (très lisible).

II. — IMMATRICULATION AU TITRE D'ETUDIANT LIBRE

Nul n'est admis aux travaux de la Faculté s'il n'est porté comme étudiant sur le registre d'immatriculation.

L'immatriculation au titre d'*étudiant libre* a lieu sur demande accompagnée de diplômes ou certificats. Elle ne vaut que pour l'année scolaire, et peut être renouvelée sur simple déclaration.

Une carte, qui n'est valable que pour l'année scolaire, est délivrée à tout étudiant immatriculé.

A l'immatriculation est attaché un double droit : le droit d'immatriculation proprement dit et le droit de bibliothèque.

Droit annuel d'immatriculation .... 300 fr.
Droit annuel de bibliothèque .... 200 fr.

Les étudiants libres immatriculés peuvent être admis, sur leur demande et **dans la limite des places disponibles,** à participer aux divers travaux pratiques après versement d'un droit trimestriel de 100 francs, correspondant à chacun des travaux pratiques.

Le droit trimestriel à acquitter par MM. les Etudiants admis dans les laboratoires de recherches varie de 250 à 500 francs.

MM. les Docteurs étrangers sont admis à fréquenter la Bibliothèque de la Faculté en acquittant seulement le droit de bibliothèque, soit 200 francs, sans être soumis au versement du droit d'immatriculation de 300 francs.

II. — DROITS A ACQUITTER : voir page 25.



PROGRAMME
DU CONCOURS DE L'EXTERNAT EN MEDECINE DES HOPITAUX DE PARIS

Le texte de l'article 249 du règlement général sur le Service de Santé des hôpitaux et hospices civils de Paris a été modifié ainsi qu'il suit en date du 16 mai 1944 :

Nouveau programme des matières

Le programme des matières qui pourront faire l'objet de questions posées par le jury est arrêté ainsi qu'il suit :

I. — ANATOMIE

Ostéologie. — Le squelette en entier.

Arthrologie. — Les articulations.
1. Articulation scapulo-humérale.
2. Articulation du coude.
3. Articulation radio-carpienne.
4. Articulation coxo-fémorale.
5. Articulation du genou.
6. Articulation tibio-tarsienne.

Myologie. — Les muscles des membres, sauf la plante du pied.
1. Muscles masticateurs.
2. Muscles sterno-cléido-mastoïdien.
3. Muscles pectoraux.
4. Muscles diaphragme.
5. Muscles psoas iliaque.
6. Paroi abdominale.

Vaisseaux. —
1. Crosse de l'aorte.
2. Carotide primitive.
3. Carotide interne.
4. Carotide interne.
5. Carotide externe.
6. Sous-clavière.

7. Artères des membres, sauf celles de la plante du pied.
8. Veines superficielles des membres et jugulaire interne.
9. Lymphatiques de l'aisselle.
10. Lymphatiques du triangle de Scarpa.

Nerfs. —

Les troncs nerveux des membres et leurs branches.

Splanchnologie. —

1. Œsophage.
2. Trachée.
3. Pédicule pulmonaire.
4. Culs-de-sac de la plèvre.
5. Cavité du cœur.
6. Configuration extérieure.
7. Rapports du cœur.

II. — PATHOLOGIE MEDICALE

1. Oreillons.
2. Zona intercostal et ophtalmique.
3. Varicelle.
4. Rougeole.
5. Scarlatine.
6. Fièvre typhoïde.
7. Diphtérie (signes et principales complications).
8. Erysipèle de la face.
9. Tétanos (signes).
10. Diabète sucré (signes fondamentaux).
11. Rhumatisme articulaire aigu (signes et principales complications).
12. Erythème noueux (signes).
13. Maladie de Basedow.
14. Myxœdème.
15. Maladie d'Addison (principaux signes).
16. Chancre syphilitique (caractères cliniques).
17. Ulcères de l'estomac et du duodénum.
18. Cancer de l'estomac.
19. Sténose du pylore (signes).
20. Péritonites tuberculeuses (signes).
21. Hématémèse.
22. Mélæna.
23. Ascite (séméiologie).
24. Ictère du calcul du cholédoque.
25. Ictère catarrhal.
26. Istère spirochétosique (principaux signes).
27. Colique hépatique.
28. Cirrhose de Laënnec (signes).
29. Colique néphrétique (signes).
30. Causes et signes des néphrites aiguës.
31. Principaux signes des néphrites chroniques.
32. Pneumonie franche aiguë.
33. Coqueluche (signes et diagnostic).
34. Abcès du poumon.

34 *bis*. Dilatation des bronches.

35. Crise d'asthme (principaux signes).

36. Embolies pulmonaires.
37. Œdème aigu du poumon (cause et principaux signes).
38. Pleurésie aiguë séro-fibrineuse.
39. Pleurésies purulentes (signes et caractères du liquide).
40. Pneumothorax spontané de la grande cavité.
41. Hémoptysies.
42. Mode et signes cliniques de début de la tuberculose pulmonaire chronique de l'adulte.
43. Le radio-diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début.
44. Le diagnostic bactériologique de la tuberculose pulmonaire.
45. Insuffisance aortique.
46. Insuffisance mitrale (signes cliniques).
47. Rétrécissement mitral (signes cliniques et radiologiques).
48. Causes et signes des péricardites avec épanchement.
49. Principaux symptômes de l'insuffisance cardiaque.
50. Aortite syphilitique.
51. Anévrysme de l'aorte (signes).
52. Angine de poitrine.
53. Infarctus du myocarde (signes cliniques exclusivement).
54. *Phlegmatias alba dolens.*
55. Numération et formule globulaire d'un sang normal (sans la technique).
56. Leucémie myéloïde.
57. Maladie de Hodgkin.
58. Anémie de Biermer (signes cliniques et hématologiques essentiels).
59. Comas (causes principales).
60. Séméiologie élémentaire des paraplégies spasmodiques.
60 *bis.* Polynévrites alcooliques.
61. Forme paralytique de la poliomyélite antérieure aiguë (signes).
62. Signes de Babinski.
63. Hémiplégies (caractères cliniques).
64. Tabes (principaux symptômes).
65. Signe d'Argyll-Roberston.
66. Symptômes des crises d'épilepsie.
67. Signes de Kernig.
68. Méningite cérébro-spinale à méningocoques.
68. Méningite tuberculeuse (signes).
70. Vaccination jennérienne.
71. Ponctions exploratrices et évacuatrices de la plèvre et du péritoine.
72. Réactions à la tuberculine.
73. Ponction lombaire et examen du liquide céphalo-rachidien.
74. Injections intraveineuses.
75. Ictère par rétention.
76. Ictère du cancer de la tête du pancréas.

III. — PATHOLOGIE CHIRURGICALE ET OBSTETRIQUE

1. Abcès chaud.
2. Abcès froid.
3. Brûlures.
4. Lymphangite aiguë.
5. Adénite aiguë.
6. Adénite tuberculeuse.
7. Furoncle.
8. Anthrax.
9. Anévrysmes artériels.
10. Anévrysmes artério-veineux.
11. Signes et complications des varices.
12. Epistaxis.
13. Cancer de la langue.
14. Ophtalmie purulente du nouveau-né.
15. Symptômes du glaucome aigu.
16. Fractures de côtes, leurs complications.
17. Mal de Pott dorso-lombaire.
18. Cancer du sein.
19. Hernie inguinale.
20. Hernie crurale.
21. Etranglement herniaire.
22. Symptômes de l'hémorragie interne.
23. Symptômes de l'occlusion intestinale aiguë.
24. Péritonites par perforation soit appendiculaire, soit gastrique.
25. Cancer de l'œsophage.
26. Appendicite aiguë.
27. Cancer du rectum.
28. Hémorroïdes.
29. Hématurie.
30. Rétention d'urine.
31. Hydrocèle vaginale.
32. Tuberculose épididymo-testiculaire.
33. Métrorragie.
34. Kystes de l'ovaire.
35. Fibrome utérin.
36. Cancer du col de l'utérus.
37. Signes, diagnostic et complications de la grossesse extra-utérine.
38. Signes et diagnostic de la grossesse.
39. Avortement et ses complications.
40. Signes prémonitoires et description de la crise d'éclampsie.
41. Complication de la blennorragie chez l'homme, chez la femme.

42. Entorse.
43. Hémarthrose.
44. Hydartrose.
45. Complications des fractures.
46. Fractures de la clavicule.
47. Fracture de la diaphyse humérale.
48. Fracture de l'extrémité inférieure du radius.
49. Fracture du col du fémur.
50. Fracture de la diaphyse fémorale.
51. Fracture de la rotule.
52. Fractures diaphysaires des deux os de la jambe.
53. Fracture de Dupuytren.
54. Luxation de l'épaule récente, antério-interne.
55. Panaris.
56. Ostéomyélite aiguë.
57. Coxalgie .
58. Tumeur blanche du genou.
59. Traitement d'urgence des hémorragies externes.
60. Anesthésie par inhalation.
61. Respiration artificielle.
62. Désinfection des mains et du champ opératoire.
63. Stérilisation du matériel chirurgical.
64. Appareils plâtrés.
65. Lavage de l'estomac.
66. Tubage duodénal.
67. Catéthérisme de l'urètre.
68. Transfusion sanguine.

QUESTIONS POSEES AUX CONCOURS DE L'EXTERNAT

ECRIT 1924-1946

ANATOMIE

1924

Décrire l'extrémité du radius dans l'architecture de l'ossification.
Muscle ptérygoïdien externe; anatomie descriptive et innervation sans les rapports.
Citer les noms des muscles innervés par le nerf cubital.
Description morphologique et insertion des ligaments croisés et des ménisques du genou.
Décrire le trou déchiré postérieur et énumérer les organes qui le traversent.

1925

Enumérer les os entrant dans la constitution de l'orbite.
Enumérer les branches de l'artère cubitale jusqu'à l'interligne radio-carpienne.
Enumérer les muscles innervés par la branche postérieure du nerf radial.
Insertions inférieures des muscles de la patte d'oie.
Rapports de la face antérieure du rein gauche.

1926

Extrémité supérieure du cubitus.
Ligament latéral externe de l'articulation tibio-tarsienne.
Muscle biceps brachial avec son innervation sans les rapports.
Enumérer les branches collatérales et les branches terminales de l'artère carotide externe. **1932-1938.**
Sillon de la face inférieure du foie et organes qui s'y trouvent.

1927

Surface articulaire de l'extrémité inférieure de l'humérus.
Ligament latéral interne de l'articulation du genou.
Insertion des différents faisceaux du muscle sterno-cléido-mastoïdien.
Innervation motrice des muscles de l'éminence thénar.
Trajet et rapports de l'artère radiale de la gouttière du pouls à son point de pénétration dans la paume de la main. **1942.**

1928

Apophyse coracoïde.
Insertion du muscle court supinateur.
Innervation des trois muscles adducteurs de la cuisse.
Les surfaces articulaires de l'articulation radio-carpienne.
Enumérer, dans leur ordre d'origine, les branches de l'artère sous-clavière. **1933.**

1929

Coulisse bicipitale de l'humérus : descriptions et insertions musculaires.
Ligament latéral interne de l'articulation du coude sans les rapports.
Insertions d'origine et de terminaison du long péronier latéral.
Citer les branches collatérales de l'artère poplitée. **1934.**
Citer les muscles innervés par le nerf cubital.

1930

Malléole péronière.
Insertions des ligaments croisés du genou.
Insertions du muscle ptérygoïdien interne.
Citer par ordre les branches de l'aorte abdominale, en indiquant leur point d'origine par rapport aux vertèbres.
Citer, sans les décrire, les quatre branches terminales du crural en indiquant leur nature : motrice, sensitive ou mixte. **1943.**

1931

Configuration extérieure et insertions musculaires du grand trochanter.
Insertions du muscle temporal.
Ligament rond de l'articulation coxo-fémorale.
Enumérer dans leur ordre d'origine les branches de l'artère axillaire.
Enumérer les muscles innervés par le nerf médian.

1932

Décrire la cavité cotyloïde osseuse de l'os iliaque de l'adulte.
Insertions supérieures du muscle sterno-cléido-mastoïdien. **1942.**
Enumérer dans leur ordre d'origine les branches collatérales et terminales de l'artère carotide externe. **1926-1938.**
Enumérer les muscles de la main innervée par le médian.
Rapports antérieurs de la trachée cervicale.

1933

Anatomie descriptive de l'apophyse coracoïde de l'omoplate en situant les insertions musculaires et ligamentaires.
Anatomie descriptive, sans les rapports, du ligament latéral interne de l'articulation tibio-tarsienne.
Insertions et innervation du muscle grand adducteur de la cuisse, sans décrire le corps musculaire et sans les rapports.
Enumérer sans les décrire les muscles innervés par la branche terminale postérieure motrice du nerf radial.
Enumérer, dans leur ordre d'origine, les branches collatérales de l'artère sous-clavière. **1928.**

1934

Trou déchiré postérieur; décrire sa constitution et citer les organes qui le traversent.
Les ligaments antérieurs de l'articulation de la hanche sans les rapports.
Insertions du triceps sural sans décrire la constitution du muscle ni celle du tendon.
Enumérer les branches de l'artère poplitée. **1929.**
Enumérer les rameaux fournis par la branche profonde du nerf cubital.

1935

Tête radiale.
Anatomie descriptive du ménisque du genou.

Enumérer dans leur ordre d'origine (sans les décrire) les branches collatérales du tronc du nerf radial.
Rapports de la face antérieure du rein droit.
Insertions vertébrales des muscles psoas.

1936

Artère fémorale (rapports, à son origine, sous l'artère crurale).
Articulation tibio-tarsienne (description du ligament latéral externe).
Muscle petit pectoral (insertions et innervation).
Muscles du pouce (les énumérer sans les décrire et indiquer leur innervation).
Trou ovale (constitution et contenu). **1943.**

1937

Articulation du genou (insertion tibiale des ligaments croisés).
Canal inguinal (constitution de la paroi postérieure).
Duodénum (rapports de la face postérieure de la troisième portion, horizontale).
Muscles innervés par les branches terminales du nerf obturateur, les énumérer.
Scaphoïde tarsien (description et connexions osseuses).

1938

Artère carotide externe (énumérer les branches collatérales et les branches terminales). **1926-1932.**
Articulation du genou (ligament latéral externe). (Anatomie descriptive.)
Muscles fessiers (leur insertion sur le fémur).
Nerf médian (énumérer les branches collatérales).
Olécrane.

1941

Anatomie descriptive de la cavité cotyloïde de l'os iliaque sans l'ossification.
Articulation tibio-tarsienne, sans les rapports.
Muscle ptérygoïdien externe : insertions et innervation, sans les rapports.
Enumérer dans leur ordre d'origine les branches collatérales de l'artère sous-clavière.
Enumérer les éléments musculaires, vasculaires et nerveux qui traversent la grande échancrure sciatique.

1942

Paroi interne osseuse de l'orbite.

Trajet et rapports de l'artère radiale de la gouttière du pouls jusqu'à son point de pénétration à la paume. **1927.**

Insertion supérieure du sterno-cléido-mastoïdien. **1932.**

Origine et trajet du tronc du nerf sciatique poplité externe à l'exclusion des branches terminales.

Rapports immédiats de la petite courbure de l'estomac.

1943 (1er concours) :

Apophyse coracoïde de l'omoplate : description morphologique, insertions musculaires et ligamentaires sans les rapports.

Ligament latéral externe du genou sans les rapports.

Enumérez dans leur ordre de naissance, sans aucun commentaire, les branches de l'aorte abdominale.

Innervation des muscles de l'éminence thénar, sans description du trajet ni les rapports des nerfs.

Muscle couturier : origine, trajet, terminaison sans les rapports ni l'innervation.

1943 (2e concours) :

Trou ovale : constitution, contenu. **1936.**

Muscle long péronier latéral : insertions d'origine et de terminaison.

Enumérer les branches collatérales de l'artère cubitale à l'avant-bras.

Enumérer sans les décrire les quatre branches terminales du nerf crural en indiquant pour chacune d'elles sa nature motrice, sensitive ou mixte. **1930.**

Rapports de la face latérale droite de la trachée thoracique.

1946 (1er concours) :

Enumérer dans l'ordre d'émergence et sans aucun commentaire les branches collatérales de l'artère poplitée.

Indiquez sans en préciser le mode, les zones d'insertion des muscles masticateurs sur la branche montante du maxillaire inférieur.

Insertions inférieures du biceps brachial.

Innervation des muscles longs fléchisseurs des doigts et des lombricaux sans description des trajets ni des rapports des nerfs.

Ligament croisé antéro-externe du genou (sans les rapports).

1946 (2e concours) :

Enumérer sans aucun commentaire les os du crâne et de la face.
Insertions et innervation du muscal rond pronateur sans les rapports.
Décrire les insertions du ligament rond de la branche et donner sa situation par rapport à la synoviale à l'exclusion de tous rapports.
Enumérer, dans l'ordre, les muscles innervés par le nerf cubital.
Enumérer les cavités cardiaques et leurs orifices de communication.

PATHOLOGIE MEDICALE

1924

Caractère de la douleur dans la colique hépatique.
Quels sont les caractères cliniques des fausses membranes diphtériques.
Caractères du pouls dans l'insuffisance aortique.
Caractères cliniques, topographie et évolution cutanée de la grande rougeole normale.
Les crachats dans la tuberculose pulmonaire cavitaire.
Enumérer, sans les décrire, les complications qui peuvent être annoncées par une chute brusque de température au cours de la fièvre typhoïde.

1925

Examen du thorax dans la pneumonie de la base au cinquième jour.
Examen clinique de l'abdomen d'un typhique au huitième jour.
Signes physiques du rétrécissement mitral.
Enumérer les principales causes d'ictère chronique.
Renseignements fournis par la ponction lombaire et l'examen du liquide céphalo-rachidien dans la méningite tuberculeuse.
La langue dans la scarlatine.

1926

Renseignements fournis par l'examen classique du foie dans l'asystolie.
Renseignements fournis par l'interrogatoire d'un sujet atteint de chancre syphilitique de la verge, sans les examens de laboratoire.
Signes physiques d'une ascite libre d'origine cirrhotique.
Signes physiques d'un hydro-pneumothorax total gauche.
Le liquide céphalo-rachidien dans la méningite cérébro-spinale, à pneumocoques.
Donner les caractères du signe d'Argyl-Robertson et indiquer sa valeur séméiologique.

1927

Description et diagnostic du souffle de l'insuffisance mitrale.
Préciser la durée d'incubation des oreillons, de la varicelle, de la rougeole, de la scarlatine. **1938.**
Décrire les signes fournis par la percussion dans l'examen du thorax d'un malade atteint d'épanchement pleural gauche de moyenne abondance.
Le signe de Babinski, manière de le rechercher. — Valeur séméiologique.

1928

L'exanthème de la scarlatine.
Examen des urines dans le diabète.
Signes physiques locaux des péricardites rhumatismales, sans la radiologie.
Signes oculaires du tabès. **1943.**
Examen du liquide d'une pleurésie séro-fibrineuse tuberculeuse.
Enumérer les causes des phlébites des membres inférieurs.

1929

Quels sont les caractères du souffle de l'insuffisance aortique (type Corrigan).
Enumérer les principaux signes cliniques de la rougeole avant l'éruption cutanée.
Enumérer les caractères objectifs de l'expectoration pneumonique au cours des différentes périodes de la maladie.
Le signe de Kernig : les manières de le rechercher.
Evolution du pouls et de la température dans une fièvre typhoïde de l'adulte non compliquée.
Les signes physiques fournis par l'examen clinique d'un foie cardiaque.

1930

Signes fournis par la palpation et l'auscultation du cœur au cours du rétrécissement mitral pur.
Examen de l'abdomen d'un malade atteint de fièvre typhoïde, non compliquée, à la période d'état.
Signes d'auscultation d'une caverne pulmonaire typique.
Signes principaux des ictères par rétention.
Quels sont les principaux signes qui font penser à un cancer gastrique non orificiel au début? (Tubage et radio exceptés.)
Signes de Romberg, manière de les rechercher.

1931

Signes physiques d'une pleurésie séro-fibrineuse de la grande cavité à droite (sans examen radiologique, ni ponction).

Aspect de la gorge dans une angine diphtérique non traitée à la période d'état.

Signes physiques fournis par l'examen du cœur dans l'insuffisance mitrale avant l'asystolie, sans examen radiologique.

L'état des réflexes tendineux et cutanés des membres dans l'hémiplégie organique en dehors des périodes de coma.

Caractères des douleurs spontanées et provoquées dans la colique néphrétique.

Symptômes locaux et généraux d'une perforation intestinale dans la fièvre typhoïde au troisième septenaire.

1932

Signes cliniques de la période tuberculeuse, dite ascite essentielle des jeunes filles, sans le laboratoire.

Caractères différentiels entre le souffle de la pneumonie lobaire franche aiguë et celui de la pleurésie séro-fibrineuse.

Renseignements fournis par l'inspection du grand asystolique.

Signes cliniques d'une paralysie faciale récente à type périphérique.

Manière de rechercher un réflexe achilléen.

Technique des injections intramusculaires dans la fesse.

1933

Examen physique de la plaque d'érysipèle de la face de l'adulte.

Caractère du pouls et de la pression artérielle dans l'insuffisance aortique (maladie de Corrigan).

Caractères de la température dans la pneumonie lobaire franche aiguë de l'adulte évoluant vers la guérison sans complications.

Renseignements fournis par l'auscultation dans l'hydro-pneumothorax dans la grande cavité, à gauche.

Enumérer les renseignements fournis par l'examen du liquide céphalo-rachidien dans la méningite tuberculeuse.

Manière de rechercher les pigments biliaires (urobiline exceptée) dans les urines au lit du malade.

1934

Aspect, siège et évolution de l'éruption cutanée dans la varicelle normale non compliquée.

Les signes physiques donnés par l'examen de l'abdomen dans la cirrhose de Laënnec à la période d'état, avant la ponction.
Indications et accidents de la ponction évacuatrice de la plèvre dans la pleurésie séro-fibrineuse de la grande cavité.
Comment distinguer au lit du malade une hémoptysie d'une hématémèse.
Décrire la respiration de Cheyne-Stokes.
Caractère du souffle valvulaire dans l'insuffisance aortique (type maladie de Corrigan).

1935

Les signes physiques sans les signes radiologiques du pneumothorax pur généralisé de la grande cavité.
Les signes physiques et radiologiques de la péricardite rhumatismale avec épanchement.
Les signes cutanés de la période d'état de la rougeole.
Les caractères de la douleur de la colique hépatique.
A quels signes reconnaît-on qu'un ictère chronique par rétention est dû à un cancer de la tête du pancréas?
Les troubles du pouls et la respiration dans la méningite tuberculeuse de l'enfant.

1936

Asystolie (caractères du foie dans l').
Fièvre typhoïde (renseignements fournis par le laboratoire pour le diagnostic de la fièvre typhoïde à ses différentes périodes) (sans la description des techniques).
Frottement péricardique (description).
Maladie de Basedow (examen clinique du corps thyroïde dans la).
Raideur méningée (manière de la rechercher).
Scarlatine non compliquée (examen de la cavité bucco-pharyngée dans la).

1937

Chancre syphilitique du sillon balano-préputial (caractères cliniques de l'adénopathie).
Coliques néphrétiques (décrire la douleur spontanée dans une crise non compliquée).
Fièvre typhoïde (décrire la courbe thermique dans une fièvre normale, non compliquée et sans rechute).
Œdème aigu du poumon (décrire l'expectoration de la grande crise).

Pleurésie séro-fibrineuse gauche de la grande cavité à la période d'état (signes fournis par la percussion). **1943.**
Tabès (signes fournis par l'examen des pupilles).

1938

Fièvre typhoïde (les taches rosées de la).
Hémiplégie au cours d'un coma (manière de rechercher l'existence d'une).
Oreillons, varicelle, scarlatine, rougeole (durée de la période d'incubation de ces maladies). **1927.**
« Phlegmatia alba dolens » à la période d'état (examen d'un membre inférieur atteint de).
Polyarthrite rhumatismale articulaire aiguë (caractères).
Ponction lombaire (technique).

1941

Enumérer, sans les décrire, les six principaux signes de la maladie de Basedow (laboratoire compris).
Etat des réflexes rotuliens, achilléens et cutané plantaire dans le tabès lombaire.
Renseignements fournis par l'examen clinique de l'abdomen, dans une cirrhose de Laënnec non compliquée, à la période ascitique avant toute ponction.
Signes d'auscultation pulmonaire de la pneumonie franche lobaire aiguë non compliquée de la base : *a*) au début; *b*) à la période d'état; c) au lendemain de la crise.
Signes d'auscultation cardiaque et signes vasculaires périphériques de l'insuffisance aortique type Corrigan en dehors de l'asystolie.
Enumérer, sans les décrire, par ordre d'importance décroissante, les principales complications des oreillons.

1942

Signes d'invasion de la rougeole avant l'apparition de l'exanthème.
Renseignements fournis par la palpation, la percussion et l'auscultation dans un pneumothorax simple généralisé sans épanchement.
Caractères du souffle dans l'insuffisance mitrale pure d'origine rhumatismale.
Etat et réflexes sanguineux et cutanés dans la polynévrite diphtérique.
Examen au lit du malade des urines d'un diabétique.
Caractères de la température du pouls dans une fièvre typhoïde non compliquée à la période d'état.

1943 (1er concours) :

Description et évolution de l'éruption cutanée de la varicelle non compliquée.

Caractères de la douleur dans l'ulcère duodénal non compliqué sans retentissement pylorique.

Renseignements fournis par la percussion dans la pleurésie séro-fibrineuse gauche de la grande cavité à la période d'état. **1937.**

Le frottement péricardique : caractères et signification.

Renseignements fournis par la ponction lombaire et l'examen du L.C.R. dans la méningite tuberculeuse à la période d'état.

Renseignements fournis par l'examen de l'œil dans le tabès. **1928.**

1943 (2e concours) :

Renseignements fournis par l'hémoculture, le sérodiagnostic et la numération globulaire au cours de la fièvre typhoïde non compliquée (sans les techniques).

Description, signification et valeur séméiologique du souffle tubaire perçu à l'auscultation des poumons.

Le signe de Romberg : manière de le rechercher et valeur séméiologique.

Signes devant faire redouter l'apparition d'une P.A.D. chez une accouchée.

Le trismus : description et valeur séméiologique.

A quels signes reconnaît-on qu'un ictère chronique par rétention est dû à un calcul du cholédoque.

1946 (1er concours) :

Signes physiques de la péritonite tuberculeuse dite ascite essentielle des jeunes filles à la période d'état.

Signes d'invasion de la scarlatine dans sa forme commune non compliquée.

Signes d'auscultation du rétrécissement mitral pur non décompensé.

Signes physiques du zona intercostal à la période d'état.

Renseignements fournis par l'examen du liquide céphalo-rachidien dans la méningite cérébro-spinale à méningocoques à la période d'état (sans la technique).

Renseignements fournis par la numération globulaire et la formule leucocytaire (sans la technique) dans la leucémie myéloïde.

1946 (2e concours) :

Examen clinique de la gorge dans la diphtérie maligne.
Renseignements fournis par la palpation du pouls et l'auscultation du cœur dans la maladie de Basedow.
Sur quels éléments (en dehors du laboratoire et de la radiologie) peut-on suspecter l'origine cancéreuse d'un ictère chronique par rétention?
Enumérer les causes des néphrites aiguës, sans donner aucun commentaire.
Renseignements fournis par l'examen du liquide pleural dans la pleurésie séro-fibrineuse dite à frigore.
Le signe de Babinski : recherches, description, valeur séméiologique.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE ET OBSTETRIQUE

1924

Signes physiques de la fracture type de Dupuytren sans la radiologie.
Signes physiques et fonctionnels de l'étranglement d'une hernie crurale.
Enumérer, sans les décrire, les différentes variétés de panaris.
Signes fournis par l'inspection et la palpation dans la forme habituelle du cancer du sein, avant la période d'ulcération.

1925

Signes physiques de la fracture récente de la rotule.
Signes physiques fournis par l'examen de l'abdomen dans une péritonite par perforation non traumatique.
Toucher rectal dans le cancer ampullaire.
Epididymite dans la syphilis, le cancer et la tuberculose épididymo-testiculaire.

1926

Signes physiques de la fracture classique de l'extrémité inférieure du radius.
Renseignements fournis par l'examen physique d'un sujet porteur d'une ulcération cancéreuse de la langue.
Symptômes de la rupture d'une grossesse.
Symptômes de l'occlusion intestinale aiguë.

1927

Diagnostic positif et différentiel de la hernie crurale étranglée.
Siège et caractère de l'adénopathie dans le cancer du sein. **1938.**
Signes d'une adénopathie tuberculeuse fistulisée.
Signes de la tumeur blanche du genou au début.

1928

Diagnostic de l'hydrocèle vaginale.
Renseignements fournis par le toucher dans le cancer du col utérin. **1934.**
Symptômes de la fracture cervico-trochantérienne du col de fémur, sans la radiographie.
Symptômes du phlegmon de la gaine synoviale du fléchisseur du pouce.

1929

Description locale de l'ulcération cancéreuse de la langue.
Signes de l'ostéomyélite aiguë de l'extrémité inférieure du fémur.
Signes physiques de la luxation antéro-interne de l'épaule.
Signes physiques de l'épididymite tuberculeuse.

1930

Souffles de l'anévrisme artériel et de l'anévrisme artéro-veineux. **1943.**
Enumérer brièvement les grands signes cliniques d'une hémorragie interne, quelle qu'en soit l'origine.
Enumérer, sans les décrire, les complications du kyste de l'ovaire en dehors de la gestation.
Caractères essentiels de l'origine rénale de l'hématurie. **1943.**

1931

Signes physiques des fractures bi-malléolaires dites de Dupuytren, sans radio.
Signes physiques du cancer du sein au début.
Signes physiques fournis par l'examen d'un genou atteint d'hydarthrose sans radio ni ponction.
Symptômes de l'étranglement d'une hernie inguinale.

1932

Conduite à tenir en présence d'une syncope au cours d'une anesthésie générale inhalation. **1943.**

Citer, sans les décrire, les complications des fractures fermées de la diaphyse humérale. **1943.**

Citer, sans les décrire, les accidents de la dent de sagesse.

Signes physiques de l'épididymite gonococcique.

1933

Renseignements fournis par l'inspection et par la palpation dans la fracture de l'extrémité inférieure du radius, type Pouteau-Colles.

Caractères différentiels entre les hémorragies du fibrome de l'utérus et les hémorragies du cancer du col de l'utérus.

Où doit-on chercher les abcès froids ossifluents du mal de Pott dorsolombaire. A quels signes cliniques reconnaît-on leur présence.

Signes physiques du phlegmon de la gaine synoviale du long fléchisseur du pouce à la période d'état.

1934

Signes fournis par l'inspection, la palpation et la percussion de l'abdomen dans les péritonites par perforation en péritoine libre, dans les premières heures.

Renseignements fournis par le toucher dans le cancer du col utérin. **1928.**

Symptômes d'une fracture transversale récente fermée de la rotule.

Signes physiques d'une hernie étranglée à la période de début.

1935

Enumérer les signes cliniques des fractures transcervicales non engrenées du col de fémur (sans la radiologie).

Caractères des adénopathies du cancer marginal de la langue. **1942.**

Renseignements fournis par le toucher dans le cancer de l'ampoule rectale.

En présence d'une hémorragie interne, quels sont les signes qui permettent de porter le diagnostic de rupture de grossesse tubaire.

1936

Abcès du sein (signes physiques de l'abcès au cours de l'allaitement).
Hématurie d'origine rénale (énumérer les principales causes).
Hydrocèle vaginale et hernie inguino-scrotale (diagnostic différentiel).
Luxation antéro-interne récente de l'épaule (variété sous-coracoïdienne) (signes physiques sans la radiographie).

1937

Anévrisme artério-veineux des vaisseaux fémoraux superficiels (signes physiques).
Brûlure étendue récente (ses symptômes généraux).
Mal de Pott dorso-lombaire (signes fournis par l'examen radiologique d'un malade atteint de).
Occlusion intestinale aiguë (signes fournis par l'inspection, la palpation et la percussion de l'abdomen).

1938

Cancer du sein (siège et caractères de l'adénopathie). **1927.**
Coxalgie chez l'enfant à la période de début (avant l'apparition des attitudes vicieuses et des abcès). (Signes fournis par l'examen clinique).
Fracture de Dupuytren (signes fournis par l'inspection dans la).
Varices (énumérer les complications des).

1941

Signes physiques d'une hernie crurale récemment étranglée.
Renseignements cliniques et pronostiques fournis par l'examen d'un malade atteint de furoncle de la lèvre supérieure à la période d'état.
Enumérer les signes physiques d'une fracture transversale fermée récente de la rotule, sans la radiographie.
Décrivez les différentes manœuvres qui permettent de s'opposer à la chute de la langue en arrière au cours des anesthésies générales par inhalation.

1942

Siège et caractères des adénopathies du cancer de la langue. **1935.**

Examen physique de l'abdomen chez un sujet atteint d'une perforation récente non traumatique dans une fièvre abdominale.

Où doit-on chercher les abcès froids ossifluents du mal de Pott dorsolombaire et à quels signes reconnaît-on leur présence.

Examen physique d'une luxation récente antéro-interne de l'épaule dans sa variété habituelle.

1943 (1er concours) :

Où et comment rechercher les adénopathies dans le cancer banal non ulcéré du sein; leurs caractères cliniques.

Examen clinique, sans la radiographie, d'un blessé atteint d'une fracture récente cervico-trochantérienne du fémur.

Caractères différentiels de souffle de l'anévrisme artériel et de l'anévrisme artério-veineux. **1930.**

Renseignements fournis par le toucher dans le kyste de l'ovaire non compliqué.

1943 (2e concours) :

A quels caractères reconnaît-on l'origine rénale d'une hématurie. **1930.**

A quels caractères cliniques reconnaît-on l'existence d'une hydarthrose du genou.

Conduite à tenir en présence d'une syncope au cours d'une anesthésie générale par inhalation. **1932.**

Citer sans les décrire les complications des fractures fermées de la diaphyse humérale. **1932.**

1946 (1er concours) :

Quels renseignements peut-on tirer de l'épreuve des trois verres quant au lieu d'origine d'une hématurie.

Définition du panaris. Enumération de ses différentes formes anatomo-cliniques.

Renseignements fournis par la palpation du cordon spermatique dans l'épididymite tuberculeuse.

Signes cliniques et radiologiques du diastasis tibio-péronier dans la fracture de Dupuytren.

1946 (2e concours) :

Enumérer sans les décrire les complications du cancer de la langue.

Renseignements fournis par l'examen du grand trochanter dans une fracture du col du fémur, sans la radiographie.

Enumérer les signes physiques abdomino-pelviens d'une rupture cataclysmique d'une grossesse extra-utérine.

Premiers soins à donner pour combattre une hémorragie externe par rupture de varice de jambe, à l'exclusion de toute intervention chirurgicale.

CONCOURS DE L'INTERNAT DES HOPITAUX DE PARIS

Contrairement à ce qui existe pour le Concours de l'Externat, la préparation du Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris ne s'appuie sur aucun programme officiel. Nous nous bornerons donc à proposer à nos lecteurs, *à titre purement indicatif*, une liste des principales questions susceptibles de sortir aux épreuves écrites de ce concours. Nous déclinons, en conséquence, toute responsabilité pour l'omission de telle ou telle question.

ANATOMIE

Artère axillaire.
Artère carotide externe.
Artère carotide interne.
Artère carotide primitive.
Artère fémorale.
Artère hépatique.
Artère honteuse interne.
Artère iliaque externe.
Artère de jambe.
Artère linguale.
Artère mésentérique supérieure.
Artère mésentérique inférieure.
Artère poplitée.
Artère rénale.
Artère sous-clavière.
Artère splénique.
Artère utérine.
Artère vertébrale.
Articulation du coude.
Articulation de l'épaule.
Articulation du genou.
Articulation de la hanche.
Articulation temporo-maxillaire.
Articulation tibio-tarsienne.
Canal déférent.
Canal inguinal.
Canal thoracique.
Corps thyroïde.
Cœcum et appendice.
Diaphragme.
Duodénum.
Gaine des fléchisseurs.
Ligament large.
Muscles adducteurs.
Muscles fléchisseurs.
Muscles pectoraux.
Muscles ptérigoïdiens.
Muscles psoas iliaque.
Muscles releveurs de l'anus.
Muscles sterno-cléïdo-mastoïdiens.

Nerf cubital.
Nerf facial intra-crânien.
Nerf glosso pharyngien.
Nerf grand hypoglosse.
Nerf lingual.
Nerf médian.
Nerf phrénique.
Nerf radial.
Nerf récurrent.
Nerf récurrent gauche.
Nerf sciatique poplité externe.
Nerf spinal.
Œsophage et œsophage thoracique.
Pancréas.
Parotide.
Petit epiploon.
Prostate.
Rate.
Rectum.
Reins.
Sinus caverneux.
Sous-maxillaire.
Surrénales.
Surrénale gauche.
Sympathique cervical.
Tête du pancréas.
Trachée.
Uretère.
Utérus.
Vaisseaux du corps thyroïde.
Vaisseaux de l'estomac.
Vaisseaux de la langue.
Vaisseaux du rectum.
Veine jugulaire interne.
Veine cave supérieure et azygos.
Veine cave inférieure.
Veine porte.
Vessie.
Voies biliaires principale et accessoire.

PATHOLOGIE MEDICALE

Abcès du poumon.
Accidents sériques.
Anémie de Biermer.
Anévrysmes de la crosse de l'aorte.
Angines diphtériques.
Angine de poitrine.
Aortite syphilitique.
Artérite oblitérante des membres inférieurs.
Arthropathies tabétiques.
Asthme.
Cancer de l'estomac.
Cancer du Foie.
Cancer du pancréas.
Chancre syphilitique.
Cirrhoses alcooliques.
Coliques hépatiques.
Coliques néphrétiques.
Coma diabétique.
Coma urémique.
Complications cardio-vasculaires de la fièvre typhoïde.
Complications intestinales de la fièvre typhoïde.
Complications cardiaques du rhumatisme articulaire aigu.
Complications de la rougeole.
Compressions médiastinales.
Compressions médullaires.
Crises viscérales du tabès.
Croup.
Diagnostic des anuries.

Diagnostic des comas.
Diagnostic des hémiplégies.
Diagnostic des hémoptysies.
Diagnostic des paraplégies spasmodiques.
Diagnostic des suppurations broncho-pleuro-pulmonaires.
Diagnostic des hémorragies intestinales.
Dilatation des bronches.
Diphtérie maligne.
Dysenterie amibienne.
Dysenterie bacillaire.
Epilepsie bravais-jacksonienne.
Erisypèle.
Erythème Noueux.
Examen clinique d'un tabétique.
Fièvre typhoïde.
Formes cliniques de l'urémie.
Gangrène pulmonaire.
Granulie.
Grippe et complications.
Hémiplégie syphilitique.
Hémorragie méningée cérébrale.
Hépatites amibiennes.
Ictères graves.
Ictères hémolitiques.
Ictères infectieux.
Ictères par rétention.
Insuffisance aortique.
Leucémie aiguë.
Maladie d'Addison.
Maladie de Basedow.
Maladie de Hodgkin.
Maladie d'Oster.
Mélitococcie.
Méningite-cérébro-spinale.
Méningite tuberculeuse.
Myxœdème.
Néphrites aiguës.
Néphrites mercurielles.
Néphrites de la scarlatine.
Œdème aigu du poumon.
Oreillons.
Paludisme.
Paralysies diphtériques.
Paralysies faciales.
Pleurésies purulentes.
Pleurésies sérofibrineuses.
Pneumonie franche lobaire aiguë.
Pneumonie du sommet.
Pneumonie tuberculeuse.
Pneumothorax spontané.
Péricardites rhumatismales aiguës.
Péritonites tuberculeuses.
Phlegmatia alba dolens.
Poliomyélite antérieure aiguë.
Polynévrite alcoolique.
Purpura.
Rhumatisme articulaire aigu.
Rhumatisme gonococcique.
Rétrécissement mitral : signes et accidents évolutifs.
Rougeole.
Scarlatine.
Sciatiques.
Septicémies staphilococciques.
Spirochétose ictéro-hémorragique.
Syphilis hépatique.
Ulcus du duodénum.
Ulcus de la petite courbure.
Tétanos.
Zona.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Abcès appendiculaires.
Anévrysmes artériels poplités.
Anévrysmes artério-veineux.
Anthrax de la lèvre supérieure.
Anurie calculeuse.
Appendicite aiguë.
Avortements et complications.
Brûlures.
Calcul du cholédoque.
Cancer du col utérin.
Cancer des colons.
Cancer du colon droit.
Cancer du colon gauche.
Cancer du colon iléo-pelvien.
Cancer du corps utérin.
Cancer de la langue.
Cancer de l'œsophage.
Cancer du rectum.
Cancer du rein.
Cancer du sein.
Cancer du testicule.
Cancer du corps thyroïde.
Complications des ulcus.
Complications urinaires des fractures du bassin.
Complications des fractures de côtes.
Contusions de l'abdomen
Coxalgie.
Diagnostic des adénopathies inguinales.
Diagnostic des métrorragies.
Diagnostic des occlusions.
Diagnostic des tumeurs du sein.
Fracture du bassin.
Fracture du calcanéum.
Fracture du col du fémur.
Fracture de côtes.
Fracture de la diaphyse fémorale.
Fracture de Dupuytren.
Fracture de l'extrémité inférieure de l'humérus.
Fracture du radius.
Fracture des deux os de l'avant-bras.
Fracture de jambe.
Fracture du rachis.
Fracture du Rocher.
Fracture de la rotule.
Fibromes et complications.
Goîtres et complications.
Grossesse extra-utérine, diagnostic et complications.
Hémarthrose du genou.
Hématocèle rétro-utérin.
Hémothorax traumatique.
Hernie crurale.
Hernie étranglée.
Hernie inguinale.
Hydarthrose du genou.
Hydrocèle.
Infiltration d'urines.
Kyste hydatique du foie.
Kyste de l'ovaire.
Lithiases rénales.
Luxations du coude.
Luxations de l'épaule.
Ostéomyélite aiguë des adolescents.
Panaris.
Pancréatite aiguë hémorragique.
Péritonites aiguës.
Péritonites appendiculaires.

Plaies du cœur.
Plaies de poitrine.
Phlegmons des gaines.
Phlegmons périnéphrétiques.
Mal de Pott dorso-lombaire.
Mal de Pott sous-occipital.
Rupture traumatique de l'urèthre.
Salpingites.
Traumatismes du crâne.
Tuberculose rénale.
Tuberculose iléo-cæcale.
Tumeur blanche du genou.
Tumeur des bourses.
Tumeurs mixtes de la parotide (diagnostic des).
Volvulus du colon pelvien.

ABREVIATIONS

c. = complications
d. = diagnostic
f. c. = formes cliniques
sy. = symptômes
ca. = causes
év. = évolution
s. = signes
tr. = traitement
ana. path. = anatomie pathologique.

QUESTIONS POSEES AU CONCOURS DE L'INTERNAT

ECRIT 1926-1946

ANATOMIE

1926. - Canal déférent (anatomie macroscopique sans l'embryologie).

1927. - Artère axillaire (sans l'histologie).

1928. - Artère linguale (sans histologie ni physiologie).

1929. - Veine cave inférieure (tronc, anatomie macroscopique).

1930. - Muscle releveur de l'anus chez la femme (sans la physiologie).

1931. - Articulation temporo-maxillaire (avec physiologie).

1932. - Muscle psoas iliaque (ses insertions, sa gaine, ses rapports dans la gaine à l'exclusion des autres rapports, son innervation, sa physiologie).

1932 *bis*. - Artère thyroïdienne.

1933. - Canal cholédoque (sans histologie ni physiologie).

1934. - Nerf cubital (tronc et et branches).

1935. - Articulations coxo-fémorale (sans la physiologie).

1936. - NERF MÉDIAN A PARTIR DU PLI DU COUDE, SES BRANCHES COLLATÉRALES, TERMINALES ET ANASTOMOTIQUES (sans histologie ni physiologie).

1937. - ARTÈRES DE L'ESTOMAC. (anatomie macroscopique. sans la physiologie).

1938. - TRACHÉE (anatomie descriptive et rapports).

1941. - DUODÉNUM (anatomie macroscopique et rapports).

1942. - NERF OBTURATEUR (anatomie et physiologie).

1943. - EPIPLOONS (développement et anatomie de l'arrière-cavité des).

1946. - *Concours de remplacement :*

NERF CUBITAL à partir de la gouttière épitrochléo-oléocranienne comprise (anatomie et physiologie).

Concours de liquidation : MUSCLES PÉRONIERS latéraux avec innervation et physiologie.

Concours normal (1er) : VOIE BILIAIRE ACCESSOIRE; anatomie macroscopique et physiologie de la... sans l'embryologie.

Concours normal (2e) : NERF PHRÉNIQUE DROIT.

PATHOLOGIE MEDICALE

1926. - PNEUMOTHORAX TUBERCULEUX SPONTANÉ.

1927. - RÉTRÉCISSEMENT MITRAL étude clinique, sy., év. et c.).

1928. - ANURIES (d. et pronostic).

1929. - EPILEPSIE BRAVAIS-JACKSONIENNE (sy. et d.).

1930. - INSUFFISANCE CARDIAQUE (accidents pleuro-pulmonaires, sy. et d.).

1931. - GOÎTRE EXOPHTALMIQUE (s. et d.).

1932. - ENDOCARDITE RHUMATISMALE (sy., év. et d.).

1932 *bis*. - HÉMORRAGIES MÉNINGÉES DIFFUSES NON TRAUMATIQUES CHEZ L'ADULTE (s. et d.).

1933. - DILATATION DES BRONCHES (s. et d.).

1934. - COMA DIABÉTIQUE (sy., d. et tr.).

1935. - MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE A MÉNINGOCOQUE (s., d. et tr.).

1936. - CANCER PRIMITIF DU POUMON (sy. et d.).

1937. - MALADIE BRONZÉE D'ADDISON.

1938. - SPIROCHÉTOSE ICTÉRO-HÉMORRAGIQUE.

1941. - HÉMORRAGIES NON TRAUMATIQUES MÉNINGÉES (s. et d.).

1942. - TÉTANOS (sy. et tr. sans le d.).

1943. - EMBOLIES PULMONAIRES (sy., d. et tr.).

1946. - *Concours de remplacement :*
CIRRHOSE DE LAENNEC (S. et d.).
Concours de liquidation :
CRISE AIGUE DE DYSENTERIE (sy. et d. d'une...).
Concours normal (1er) :
PARALYSIES DIPHTÉRIQUES sans pathogénie ni ana. path. (étude clinique et d. des).
Concours normal (2e) :
COMPLICATIONS DE LA SCARLATINE.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE

1926. - CANCER DU COL DE L'UTÉRUS (d. différentiel et indications thérapeutiques).

1927. - HERNIE CRURALE ÉTRANGLÉE (s., d. et tr.).

1928. - GROSSESSES TUBAIRES (hémorragies intra-péritonéales, s., d., tr.).

1929. - ABDOMEN (contusions, d. et indications thérapeutiques).

1930. - CANCER DU RECTUM (sy. et d., sans tr.).

1931. - RADIUS (extrémité inférieure, fractures fermées, d.).

1932. - CANCER DU SEIN (f. c., leurs indications thérapeutiques).

1932 *bis*. - PHLEGMON PÉRINÉPHRÉTIQUE.

1933. - OSTÉOMYÉLITE AIGUE DE L'ADOLESCENT (sy. et d.).

1934. - KYSTES DE L'OVAIRE (c.).

1935. - FRACTURES DES CORPS VERTÉBRAUX DE LA RÉGION LOMBAIRE.

1936 - PHLEGMON DE LA PAUME DE LA MAIN.

1937. - RÉTRÉCISSEMENT DU RECTUM NON CANCÉREUX (ca., s. et d.).

1938. - EPIDIDYMITES TUBERCULEUSES (sy. et d.).

1941. - CALCULS DU CHOLÉDOQUE (s., d. et tr.).

1942. - ULCÈRES DU DUODÉNUM (complications).

194[illegible] - OCCLUSION INTESTINALE AIGUE (s. et d.).

1946. - *Concours de remplacement :*
HERNIE CRURALE ÉTRANGLÉE (S., d. et tr.).
Concours de liquidation :
Complications des FIBROMES UTÉRINS.
Concours normal (1er) :
Diagnostic des GANGRÈNES *d'origine* VASCULAIRE DES MEMBRES INFÉRIEURS.
Concours normal (2e) :
FRACTURE OUVERTE DE JAMBE (S. et tr.).

ORAL 1926-1946

PATHOLOGIE MEDICALE

1926

Adénopathie trachéo-bronchique (s. et d.).
Ascite (origine cirrhotique, s. et d.).
Cancer de la tête du pancréas (s. et d.).
Diphtérie (c. nerveuses).
Epilepsie dite essentielle (grande crise, description clinique et d.).
Erysipèle de la face (s. et d.) - 1928.
Fièvre thyphoïde (hémorragies et perforations intestinales).
Fièvre thyphoïde normale (sy. et év. sans c. chez l'adulte).
Goître exophtalmique (s. et d.).
Méningite cérébro-spinale (s. et d.).
Oreillons (s., d. et c.).
Paralysies faciales périphériques (s. et d)..
Péricardite rhumatismale (s. et d.).
Pleurésies à pneumocoques (s. et d.).
Pneumonie franche lobaire aiguë (s. et év. chez l'adulte).
Pyélonéphrite aiguë colibacillaire (s. et d.).
Rétrécissement mitral pur (év. et c.).
Rougeole (s. et c.).
Scarlatine (f. c. sans d. ni c.).
Syphilis acquise (période secondaire, accidents cutanéomuqueux).
Tuberculose (cavernes, sy. et d.).
Varicelle (s., d. et c.).

1927

Angine et rhinite malignes.
Bronches (dilatation, ca., sy., év. et d.).
Cancer du foie (f. c. et d.).
Chancre syphilitique de la verge (s. et d.).
Coma diabétique (d. et tr. d'urgence).
Diphtérie (Paralysies; f. c. sans la pathogénie).
Diphtérie (rhinite et angine malignes).
Dysenterie amibienne (sy. et c.).
Endocardite maligne (ca., sy. et d.).
Erysipèle de la face (f. c. et d.).
Hémiplégie syphilitique (sy. et d.). 1936.
Insuffisance surrénale (f. c.).

Méningite épidémique (sy., f. c., tr. sans le d.).
Myxœdème (sy., f. c., év.).
Œdème aigu du poumon (ca., sy. et tr. d'urgence).
Oreillons (sy. et c. sans le d.).
Pleurésies purulentes interlobaire non tuberculeuses (ca., sy. et d.).
Pneumonie caséeuse (sy. et d.).
Pneumonie du sommet (sy., f. c., év.).
Poliomyélite antérieure aiguë sy., f. c. et év. chez l'enfant).
Rhinite et angine diphtériques malignes.

Rhumatisme articulaire aigu c. cardiaques, sy. et d.).
Rougeole (sy. et f. c.).
Scarlatine (néphrite).
Sérothérapie (accidents, sy., et d., prophylaxie).
Syphilis (chancre de la verge, s. et d.).
Syphilis acquise de l'aorte (f. c. et év., sans l anévrysme ni le d.).
Tabès (crises gastriques et intestinales).
Zona intercostal — 1928, 1929, 1930, 1931, 1934.

1928

Cancer du foie (s. et d.) — 1937.
Cirrhose de Laënnec (s. et d.) — 1930, 1934.
Coma diabétique.
Diphtérie (Paralysies; s. et d.) — 1932, 1935.
Endocardites rhumatismales (s. et év.).
Epilepsie Bravais-Jacksonienne (s. et d.).
Erysipèle de la face (s. et d.) — 1926.
Goître exophtalmique (s.).
Hémoptysies (s. et d.).
Hémorragie cérébrale (s. et d.).
Insuffisance aortique (ca. et s.).

Maladie d'Addison (s. et d.) — 1929, 1932, 1934.
Méningite tuberculeuse (s. et d. chez l'enfant) — 1937.
Paralysies faciales périphériques (s., d. et ca.).
Paralysie infantile (s. et d.).
Péricardites aiguës (sy. et d.) — 1930.
Péritonite tuberculeuse (s. et d.).
Pneumonie franche aiguë du sommet (s. et d.).
Rougeole (c., s. et év.).
Tabès (crises gastriques, s. et d.).
Tuberculose pulmonaire (cavernes, s. et d.) — 1930.

1929

Angine de poitrine (sy., d. et tr.).
Cancer du foie (s., formes et d.).
Endocardite maligne (sy. et év.).
Fièvre typhoïde (c. cardio-vasculaires). — 1938, 1943.
Goître exophtalmique (f. c.).
Hémiplégie cérébrale organique (d.).
Insuffisance aortique (sy., év. et d.).
Maladie d'Addison (s. et d.) — 1928, 1932, 1934.
Méningite cérébro-spinale (d. et tr.).
Oreillons (sy. et c.) — 1934.
Paraplégies syphilitiques (s. et d.).
Pleurésies inter-lobaires (s. et d.).
Pneumonie du sommet — 1932.
Pneumothorax spontané tuberculeux.
Rétrécissement mitral pur (sy. et év.) — 1931, 1933, 1934.
Rhumatisme blennorragique (f. c. et d.).
Scarlatine (angines).
Tabès (arthropathies).
Tuberculose (péricardite, sy. et d.).
Urémie (c. nerveuses).
Zona intercostal — 1927, 1928, 1930, 1931, 1934.

1930

Cancer du foie (sy. et d.). — 1934.
Cirrhose de Laënnec (s. et d.). — 1928, 1934.
Coma diabétique (s., d. et tr.). — 1932.
Dilatation des bronches (sy. et d.).
Epilepsie dite Essentielle (grande crise, description clinique et d.). — 1926.
Erythème noueux.
Hypertension artérielle (sy. et accidents).
Insuffisance aortique (étiologie, sy.).
Maladie d'Addison (ca. et sy.).
Maladie de Basedow (sy. et d.).
Maladie d'Osler (étiologie, sy. et év.).
Méningite cérébro-spinale à méningocoques (s. et d.).
Paralysies faciales (ca., s. et d.).
Péricardites aiguës (sy. et d.). — 1928.
Pneumonie du sommet (sy. et d.).
Pneumothorax spontané tuberculeux (s. et d.).
Scarlatine (Néphrite aiguë; sy. et év.).

Spirochétose (Ictéro-hémorragique (sy. et d.).

Syphilis (chancre de la verge, s. et d.). — 1927, 1929.

Tuberculose pulmonaire (cavernes, s. et d.). — 1928.

Zona intercostal. — 1927, 1928, 1929, 1931, 1934.

1931

Anévrysme de l'aorte (f. c.).

Angine diphtérique (sy. et d., sans c.).

Asystolie (f. c.).

Chancre syphilitique (sy. et d.).

Comas (d.).

Fièvre typhoïde (d. à la période d'état).

Gangrène sénile. — 1932.

Hépato-mégalies (d.).

Infarctus pulmonaire.

Insuffisance aortique (f. c.). — 1932.

Maladie d'Addison (sy. et d.).

Myxœdème (sy. et d.). — 1936.

Oreillons (sy., c. et d.).

Paralysies faciales périphériques (sy. et d.). — 1934.

Paraplégies spasmodiques (d.).

Polynévrites alcooliques (sy. et d.). — 1934.

Rétrécissement mitral pur (sy. et év.). — 1929, 1933, 1934.

Rhumatisme articulaire aigu (accidents cardiaques, séquelles non comprises).

Rougeole (c. respiratoires, étude clinique).

Scarlatine (Néphrite; sy. et év.).

Séropathie (accidents, sans la pathogénie).

Syphilis acquise (sy. et d.).

Zona intercostal. — 1927, 1928, 1929, 1930, 1934.

1932

Coma diabétique (s., d. et tr.). — 1930.

Diphtérie (paralysies, s .et d.). — 1928, 1935.

Epilepsie Bravais-Jacksonienne (s. et d.). — 1928.

Fièvre typhoïde (d.).

Gangrène pulmonaire (f. c.).

Gangrène sénile. — 1931.

Insuffisance aortique (f. c.). — 1931.

Maladie d'Addison (s. et d.). — 1928, 1929, 1934.

Méningite tuberculeuse (f. c.).

Œdème aigu du poumon (s. et d.).
Oreillons (s. et c.). — 1933.
Paralysie radiale.
Péricardite tuberculeuse (f. c.).
Péritonite tuberculeuse (f. c.).
Pneumonie du sommet. — 1929.
Rétrécissement mitral (s. et d.).
Rougeole (c.).
Scarlatine (Néphrite; s. et d.).

1933

Anévrysme de la crosse de l'aorte (sy.).
Angine diphtérique (d.).
Chancre mou (s. et d.).
Diabète (examen clinique d'un diabétique).
Eclampsie puerpérale (sy. et év.).
Epilepsie Bravais-Jacksonienne (d.). — 1943.
Fièvre typhoïde (c. intestinales).
Fièvre typhoïde (période d'état, s. clinique et humoraux).
Hémiplégie organique (s. physiques).
Insuffisance aortique (s. et d.).
Maladie de Basedow (s. et d.). — 1937, 1942.
Méningite tuberculeuse (sy. dans la seconde enfance).
Néphrite chronique (examen clinique d'un malade).
Névrites alcooliques (sy.).
Oreillons (s. et c.).
Pleurésies inter-lobaires (sy.).
Pleurésie séro-fibrineuse aiguë de la grande cavité (s .cliniques).
Pneumonie franche lobaire aiguë (s. cliniques).
Pneumothorax de la grande cavité (s. physiques).
Rétrécissement mitral pur (sy. et év.). — 1929, 1931, 1934.
Scarlatine (d.). — 1936.
Syphilis (examen clinique à la période secondaire).
Tuberculose pulmonaire (cavernes, d.).
Zona ophtalmique.

1934

Cancer du foie (sy. et d.). — 1930.
Cancer de la tête du pancréas s. et d.).
Fièvre typhoïde (Perforations intestinales, sy. et d.).
Hémoptysies tuberculeuses (s. et d.).
Insuffisance aortique (sy. et év.).
Maladie d'Addison (s. et d.). — 1928 ,1929, 1932.

Méningite cérébro-spinale à méningocoques (sy. et d.).

Œdème aigu du poumon (d. et tr.).

Oreillons (sy. et c.). — 1929.

Paralysies faciales périphériques (sy. et d.). — 1931.

Paraplégies syphilitiques (sy. et d.).

Pleurésie séro-fibrineuse aiguë (ca., s. et év.).

Pneumonie du sommet (s. et d.).

Rétrécissement Mitral Pur (sy. et év.). — 1929, 1931, 1933.

Rougeole (c., étude clinique).

Scarlatine (Néphrite, s. et év.).

Syphilis linguale (s. et d.).

Zona intercostal. — 1927, 1928, 1929, 1930, 1931.

1935

Abcès du poumon (sy. et d.). — 1941.

Adénites inguinales aiguës et chroniques (sy. et d.).

Angine de poitrine (d.).

Artérites oblitérantes des membres inférieurs (sy. et d.). — 1941.

Asystolie hépatique.

Cancer du foie (f. c.).

Coma de l'hémorragie cérébrale (sy. et d.).

Coma diabétique (s., év. et tr.).

Diphtérie (Paralysie; s. et d.). 1928, 1932.

Endocardites rhumatismales (Maladie de Bouillaud, sy. et d.).

Fièvre typhoïde non compliquée au 8[e] jour (d.).

Foie, asystolie hépatique.

Hémorragie cérébrale (Coma, sy. et d.).

Hémorragies gastro-duodénales (s. et d.).

Infarctus pulmonaire.

Intoxication mercurielle aiguë s. et d.).

Myxœdème acquis de l'adulte.

Néphrite de la scarlatine (s. et d.). — 1937.

Œdème aigu du poumon.

Paralysie infantile (sy., d. et tr.).

Paraplégies par compression de la moelle dorsale (s. et d.).

Pneumothorax (s., év., d.).

Rougeole (f. c. et d.).

Scarlatine (s. et d. des néphrites au cours de la).

Syphilis linguale.

Tabétique (Examen clinique d'un). — 1937, 1941.

1936

Accidents sériques (sy. et d. des, sans la pathogénie).

Adénites inguinales d'origine vénérienne (sy. et d.).

Aortite syphilitique (sy. et d. de l'insuffisance).
Arthropathies tabétiques (sy. et d.).
Broncho-pneumonie de la rougeole (sy. et d.).
Coma diabétique (sy., d. et tr. d'urgence). — 1943.
Diphtérie (Angine; d.). — 1933, 1937.
Diphtérie (Paralysie; sy. et d.).
Embolie du rétrécissement Mitral (sy. et d.).
Endocardites malignes (f. c.).
Epilepsie Bravais-Jacksonienne (d.). — 1933.
Fièvre typhoïde (c. cardio-vasculaires sans la pathogénie).
Fièvre typhoïde (période d'état, examen clinique).
Hémiplégie syphilitique (sy. et d.). — 1927.
Insuffisance aortique syphilitique (sy. et d.).
Maladie bronzée d'Addison (sy. et d.). — 1942.
Méningite tuberculeuse de l'adulte (sy. et d.).
Myxœdème (sy. et d.). — 1931.
Néphrite mercurielle (sy. et d.).
Œdège aigu du poumon (sy., d. et tr. d'urgence).
Pneumonie du sommet à pneumocoque (sy. et d.).
Pneumothorax (sy. et d. du pneumothorax spontané total de la grande cavité).
Poliomyélite antérieure aiguë (sy. et év.).
Polynévrites alcooliques (sy. et d.). — 1937.
Rougeole (broncho-pneumonie de la; sy. et d.).
Scarlatine (d.). — 1933.
Spirochétose ictéro-hémorragique (sy. et d.).
Syphilis de l'aorte (sy. et d. de l'insuffisance...).
Syphilis hémiplégie (sy. et d.).
Tabès. (Arthropathies tabétiques; (sy et d.).

1937

Abcès du poumon (s. et d.).
Cancer du foie (s. et d.). — 1928.
Cancer du pylore (s. et d.). — 1943.
Chancre syphilitique induré du sillon balano-préputial (sy. et d.).
Colique néphrétique (sy. et d.).
Coma diabétique (s. et d.).
Diphtérie (Angine; d.). — 1933, 1936.
Embolies pulmonaires (s. et d.).
Hémoptysies tuberculeuses (d.).
Ictère chronique par rétention (d.).
Maladie de Basedow (s. et d.). — 1933, 1942.

Méningite cérébro-spinale aiguë avec méningocoques (s. et d.).

Méningite tuberculeuse de l'enfant (s. et d.). — 1928.

Néphrite de la scarlatine (s. et d.). — 1935.

Œdème aigu du poumon (sy. et d.).

Péricardite aiguë rhumatismale (s. et d.).

Pleurésie aiguë séro-fibrineuse de la grande cavité (s. et d.).

Pneumonie lobaire franche aiguë (s. et d.).

Pneumothorax spontané (sy. et d.). — 1942.

Poliomyélite antérieure aiguë (s., séquelles et d.).

Polynévrites alcooliques (sy. et d.). — 1936.

Tabétique (examen clinique d'un). — 1935, 1941.

Ulcère du duodénum (sy. et c.).

Zona intercostal (sy. et d.).

1938

Angines de la scarlatine (f. c.).

Aortite syphilitique (à l'exclusion de l'anévrysme; s. et d.).

Ascite libre (discussion d'un d.).

Blennorragie (f. c. des c. extra-génito-urinaires).

Cardiopathies (étude clinique des c. pleuro-pulmonaires).

Compressions lentes de la moelle dorsale (s. et d.).

Compressions médiastinales de l'adulte (d.).

Coqueluche (c.).

Diabète, gangrène des membres inférieurs (f. c. et D.).

Epilepsie convulsive généralisée (discussion du d.).

Fièvre typhoïde (c. cardio-vasculaires). — 1929, 1943.

Hémoptysies (d. et tr.).

Hémorragies intestinales (d.).

Infarctus du myocarde (sy. et év.).

Insuffisance mitrale (f. c. et d.).

Maladie de Basedow (s. et év.).

Maladie de Heine-Medin à sa période aiguë (f. c. et d.).

Méningite cérébro-spinale aiguë épidémique (d.).

Pneumonie du sommet (f. c.).

Pneumothorax spontané total (s. et d.).

Sténose pylorique chez l'adulte (discussion du d.).

Tabès à la période pré-ataxique (sy.).

Tuberculose des capsules surrénales (f. c.).

Ulcérations de la verge (d.).

Urémies nerveuses (f. c.).

1939-1940 : Pas de concours.

1941

Abcès du poumon (sy. et d.). — 1935.
Artérites oblitérantes des membres inférieurs (sy. et d.). — 1935.
Diphtérie (Paralysie; sy., d. et tr.).
Dysenterie amibienne et ses complications hépatiques (sy.).
Epilepsie généralisée (sy. et d.).
Fièvre typhoïde (examen clinique d'un typhique au 3e septenaire).
Hémiplégie organique (sy. objectifs et d. étiologique).
Ictère infectieux (sy. et f. c.).
Insuffisance aortique (sy. et f. c.).
Intoxication aiguë par les barbituriques (sy., d. et tr.).
Maladie bronzée d'Addison (sy. et tr.).
Œdème aigu du poumon (sy., d. et tr.). — 1943.
Paraplégies spasmodiques (sy. et d.).
Scarlatine (Angines de la; sy. et d.).
Sérothérapie (accidents).
Tabétique (examen clinique d'un). — 1935, 1937.
Zona ophtalmique (sy., d. et c.).

1942

Angine de Vincent.
Aortite syphilitique (sy. et d.).
Diphtérie (Paralysie; f. c.).
Erythème noueux. — 1930, 1943.
Fièvre typhoïde (hémorragies intestinales).
Hématémèses (d.).
Hémorragie méningées non traumatiques (sy. et d.).
Ictère catarrhal (sy., év. et d.).
Mal perforant plantaire.
Mal de Pott, paraplégies pottiques s. et d.).
Maladie bronzée d'Addison (sy. et d.). — 1936.
Maladie de Basedow (s. et d.). — 1933, 1937.
Maladie de Parkinson (sy. et d.).
Oreillons (sy., d. et tr.).
Pneumonie (c. pleurales).
Syphilis de l'aorte (sy. et d.).
Syphilis à la période secondaire (examen cutanéo-muqueux).

1943

Anémie pernicieuse de Biermer (s., d. et tr.).

Angines de poitrine (s., d. et tr.).

Anurie mercurielle.

Arsenic (accidents du traitement novarsénobenzolique). — 1943.

Arthropathies tabétiques.

Cancer du pylore (s. et d.). — 1937.

Chancre syphilitique génital de l'homme (s., d. et tr.).

Coma diabétique (sy., d. et tr. d'urgence). — 1936.

Diphtérie commune (s., d. et tr.).

Dysenterie bacillaire (s., c. et d.).

Dyspnées laryngées chez l'enfant (d. et tr.).

Epilepsie Bravais-Jacksonienne (d.). — 1933.

Erythème noueux. — 1930, 1942.

Fièvre typhoïde (c. cardio-vasculaires). — 1929, 1938.

Fièvre typhoïde non compliquée (d. au 2[e] septenaire).

Gangrènes diabétiques (s., d. et tr.).

Hémoptysies tuberculeuses (s., d. et tr.).

Hémorragies méningées non traumatiques (f. c.).

Ictère grave (s., d. et tr.).

Maladie bronzée d'Addison (sy., d. et tr.).

Maladie de Bouillaud (endocardites rhumatismales; s. et év.).

Méningite cérébro-spinale aiguë à méningocoque (s., d., et tr.).

Novarsénobenzol (syphilis; accidents du traitement).

Œdème aigu du poumon (s., d. et tr.). — 1941.

Pneumonie caséeuse (s. et d.).

Poliomyélite antérieure aiguë s., d. et tr.).

Polynévrites alcooliques (s., d. et tr.).

Scarlatine non compliquée (d.).

Sclérose en plaques (s. et d.).

Tétanos (f .c. et tr.).

PATHOLOGIE CHIRURGICALE

1926

Abcès du cerveau, d'origine optique (s. et d.).

Anévrysmes artériels du creux poplité (s. et d.). — 1935.

Anurie calculeuse (s. et d.).

Appendicite (crise aiguë, s. et d.). — 1931.

Artérites oblitérantes des membres inférieurs (s. et d.).
Cancer de la langue (sy. et d.). — 1930.
Cancer de l'œsophage (s. et d.). — 1930, 1934.
Cancer du rectum (s. et d.). — 1928, 1929.
Cancer du sein (s. et d.). — 1928.
Côtes (fractures; (s.). — 1933, 1934.
Epaule (luxation traumatique récente sous coracoïdienne; s. et d.).
Fémur (extrémité inférieure, (ostéomyélite aiguë; sy. et d.).
Fractures dites de Dupuytren.
Fracture du Rocher (s. et d.). — 1928, 1929, 1930, 1932, 1933.
Hanche (ostéo-arthrite tuberculeuse; s. et d.). — 1928, 1930, 1931.
Hématocèle rétro-utérine.
Hernies inguinales congénitales.
Kyste hydatique du foie (s. et d.), 1928, 1930, 1932.
Kyste de l'ovaire (c.). — 1928, 1937, 1938, 1941, 1943.
Mal de Pott sous occipital. — 1937.
Phlegmatia Alba Dolens (s., d. et c.). — 1932.
Phlegmon des gaines tendineuses de la paume de la main.
Tétanos (s. et d.).
Ulcère de l'estomac (c. sans le tr.).
Urètre (rupture traumatique). — 1932, 1934.

1927

Anévrysmes artério-veineux des membres (s. et d.).
Calculs du cholédoque (sy. et d.). — 1936.
Calculs du rein (Hématurie, symptomatologie et d.).
Cancer du col de l'utérus (sy., d. et c.).
Cancer du Côlon Pelvien (sy. et d.).
Cancer de la langue (s. f. c. et d.).
Coxalgie (sy.).
Epididymite tuberculeuse (s. et d.).
Epaule (luxation traumatique; ana. path. sy. et c.).
Fractures de Dupuytren (ana. path. et s.).
Grossesse tubaire (hémorragies intra-péritonéales par rupture de; f. c. et d.).
Hanche (luxations traumatiques dites régulières; ana. path., sy. et d.).

Hernie inguinale (ana. path. et sy.).

Invaginations intestinales aiguës chez le nourrisson (ana. path. et sy.).

Kyste hydatique du foie (s., c. et d.).

Mal de Pott sous-occipital (lésions et s.).

Panaris du pouce.

Phlegmon périnéphrétique (ca., s. et d.). — 1930, 1934.

Radius (extrémité inférieure, fractures; ana. path. et s.).

Rectum (rétrécissement dits inflammatoires; étiologie, lésions microscopiques et sy.).

Sténose du pylore (le syndrome, description et d.).

Tarsalgie des adolescents (tr. excepté). — 1929.

Tumeur blanche du genou (s. et d.). — 1928 ,1934.

Ulcère de l'estomac (petite courbure; sy. et c.).

1928

Anévrysmes artériels du poplité (s. et d.).

Calculs du cholédoque (s. et d.). — 1931.

Cancer du col de l'utérus (s. et d.). — 1929, 1932.

Cancer iléo-pelvien (sy. et c.).

Cancer de la langue (f. c. et év.).

Cancer du pylore (s. et d.). — 1930.

Cancer du rectum (s. et d.). — 1926, 1929.

Cancer du sein (s. et d.). — 1926.

Coliques néphrétiques (s. et d.).

Epaule (luxation traumatique récente extra-coracoïdienne).

Fémur (col anatomique, fractures; s. et d.).

Fractures dites de Dupuytren (s. et c.). — 1933.

Fracture du Rocher (s. et d.). — 1926, 1929, 1930, 1932, 1933.

Hanche (ostéo-arthrite tuberculeuse; s. et d.). — 1926, 1930, 1931.

Hémothorax traumatique (ca., s. et d.).

Invagination iléo-cæcale aiguë du nourrisson.

Kyste hydatique du foie (s. et d.). — 1926, 1930, 1932.

Kyste de l'ovaire (c.). — 1926, 1937, 1938, 1941, 1943.

Mal de Pott dorso-lombaire (sy. et év.).

Obstétrique (délivrance, c.).

Orchi-Epididymite tuberculeuse (s. et d.).

Ostéomyélite aiguë de l'adolescence (f. c.).

Phlegmatia Alba Dolens (s. et d.).
Phlegmon périnéphrétique. — 1929, 1936.
Radius (extrémité inférieure, fractures; s. et c.).

1929

Angine de Ludwig. — 1933.
Cancer du col de l'utérus (s. et d.). — 1928, 1932.
Cancer de l'œsophage.
Cancer du rectum (s. et d.). — 1926, 1928.
Coliques néphrétiques.
Epanchements sanguins intracrâniens d'origine traumatique chez l'adulte.
Epaule (luxation antéro-interne récente).
Etranglement herniaire (sy. et d.).
Fracture de la clavicule.
Fracture du Rocher (s. et d.). — 1926, 1928, 1930, 1932, 1933.
Fracture de la rotule. — 1930, 1932.
Genou (hydarthroses; s. et d.).
Grossesse tubaire (rupture; s. et d.). — 1932, 1934.
Hanche (luxations traumatiques récentes).

1930

Anévrysmes artério-veineux (s. et d.).
Angine diphtérique (sy. et d.).

Tétanos (s., d. et tr.). — 1934.
Tumeur blanche du genou (s. et d.). — 1927, 1934.
Ulcère de l'estomac (perforations; s., d. et tr.).

Infiltration d'urine. — 1931.
Invaginations intestinales (s. et f.).
Mal de Pott sous occipital (s. et d.).
Obstruction calculeuse du cholédoque (s. et d.).
Ostéomyélite des os longs (sy. et d.).
Phlegmon périnéphrétique. — 1928, 1936.
Radius (extrémité inférieure fractures).
Sténose du pylore (d.).
Tarsalgie des adolescents (sans le tr.). — 1927.
Tétanos (f. c. et tr.).
Tuberculose epididymo-testiculaire (d. et tr.).
Tuberculose iléo-cæcale (sy. et d.). — 1931.
Tuberculose rénale (s. et d.).
Tumeur du sein (d.). — 1934.

Appendicite aiguë (sy. et év.).
Calculs du cholédoque (sy. et c.).

Cancer de la langue (sy. et d.). — 1926.

Cancer de l'Œsophage (s. et d.). — 1926, 1934.

Cancer du pylore (s. et d.). — 1928.

Cancer du sein (s. et d. chez la femme).

Coliques néphrétiques (sy. et d.).

Epaule (luxation antéro-interne; sy., d. et c.). — 1932.

Fémur (fractures col; anatomie pathologique et f. c.).

Fémur (extrémité inférieure, ostéomyélite aiguë; sy. et év. chez l'enfant).

Fracture du rocher (s. et d.). — 1926, 1928, 1929, 1932, 1933.

Fracture de la rotule. — 1929, 1932.

Genou (hydarthroses chroniques; d.).

Grossesse tubaire (rupture; s., év. et d.).

Hanche (ostéo-arthrite tuberculeuse; s. et d.). — 1926, 1928, 1931.

Hémorragies utérines (d.).

Hernie crurale étranglée (sy., év. et d.).

Invaginations intestinales aiguës chez le nourrisson (anatomie pathologique, sy. et év.).

Kyste hydatique du foie (s. et s.). — 1926, 1928, 1932.

Mal de Pott sous-occipital (sy. et d.). — 1942.

Panaris du pouce. — 1023, 1934, 1935, 1937.

Pancréatite aiguë hémorragique. — 1938.

Phlegmon périnéphrétique (causes, s. et d.). — 1927, 1934.

Radius (extrémité inférieure, fractures; sy. et d.).

Urètre (rupture traumatique sans le tr.).

1931

Anesthésie générale par inhalation (accidents immédiats et tardifs).

Anthrax. — 1934.

Anuries (diagnostic).

Appendicite (crise aiguï; s. et d.). — 1926.

Arthrite blennorragique du genou. — 1932, 1933.

Calculs du cholédoque (s. et d.). — 1928.

Cancer de l'œsophage (sy. et d.).

Cancer du rectum (d.).

Cancer du sein (d. positif et différentiel).

Fémur (fractures col). — 1932.

Fibromyomes utérins (d. positif et différentiel).

Hanche (ostéo-arthrite tuberculeuse; s. et d.). — 1926, 1928, 1930.

Hanche (ostéo-arthrite tuberculeuse; sy. et év.).

Hémorragies méningées non traumatiques (d.).

Hernie crurale étranglée. — 1932.

Infiltration d'urine. — 1929.

Jambe (fractures tiers moyen; s., év. et tr.).

Phlegmon des gaines synoviales de la paume de la main (sy, d. et tr.).

Poumon (plaies).

Tuberculose génitale (sy. et d. chez l'homme).

Tuberculose iléo-cœcale (sy. et d.). — 1929.

Tumeurs des bourses (hernies exceptées).

Ulcère gastro-duodénaux (perforations).

Varices des membres inférieurs (c.) — 1935.

1932

Abcès dysentériques du foi (s. et c.).

Arthrite blennorragique du genou. — 1931, 1933.

Cancer du col de l'utérus (s et d.). — 1928, 1929.

Cancer de l'estomac (f.c.).

Cancer de la langue (s. et d.).

Coxalgie (s. et d.)

Epididymite tuberculeuse.

Epaule (luxation antéro-interne; sy., d. et c.). — 1930.

Fémur (fractures col). — 1931.

Fracture bi-malléolaire de Dupuytren (s. et d.). — 1935.

Fracture du rocher (s. et d.). — 1926, 1928, 1929, 1930 et 1933.

Grossesse tubaire (rupture; s. et d.). — 1929, 1934.

Hématuries d'origine rénale (d.).

Hémothorax traumatique. — 1942.

Hernie crurale étranglée. — 1931.

Kyste hydatique du foie (s. et d.). — 1926, 1928, 1930.

Kyste de l'ovaire (s., c. et d.).

Mal de Pott dorso-lombaire (s et d.).

Ostéomyélite aiguë (s. et d. chez l'adolescent).

Phlegmatia alba-dolens (s., d. et c.). — 1926.

Rectum (rétrécissement non cancéreux; sy. et d.).

Tétanos (f.c. et tr.). — 1929.

Ulcère perforé de l'estomac (s. d. et tr.).

1933

Abcès amibiens du foie (s. et év.).

Abcès chauds rétro-pharyngiens.

Abcès chauds du sein (tr. excepté).

Anévrismes artériels du creux poplité (s. et c.).

Angine de Ludwig. — 1929.

Anthrax de la lèvre supérieure.

Arthrite blennorragique du genou. — 1931, 1932.

Cancer du col de l'utérus (anat. path. et d.).

Coliques hépatiques (d.).

Côtes (fractures; c.). — 1926, 1934.

Coxalgie tuberculeuse (3e période).

Fibromes utérins (d.).

Fractures dites de Dupuytren s. et c.). — 1928.

Fracture fermée de l'humérus (partie moyenne).

Fracture du rocher (s. et d.). — 1926, 1928, 1929, 1930, 1932.

Fracture de la rotule (anat. path., év. et c.).

Grossesse tubaire (év.).

Hématuries rénales (d.).

Hémorragies gastriques (d.).

Hernies inguinales congénitales (sans le tr.).

Humérus (partie moyenne, fracture fermée).

Invaginations intestinales aiguës (anat. path., s. et d.).

Mal de Pott dorso-lombaire (anat. path., s. et d.).

Rectum (rétrécissements non cancéreux; s. et d.). — 1934.

Rétention aiguë d'urine.

Tétanos (étiologie, s. et d.).

Tuberculose épididymo-testiculaire.

Ulcérations de la langue (d.). — 1937.

1934

Abcès dysentériques du foi (s., d. et tr.).

Anévrismes artério-veineux (ca., s. et d.).

Anthrax. — 1931.

Cancer du corps utérin (s. et d.).

Cancer de l'œsophage (s. et d.). — 1926, 1930.

Côtes (fractures; c.). — 1926, 1933.

Coxalgie tuberculeuse (sy. et év.).

Epaule (luxation traumatique récente antéro-interne; d. et c.).

Fracture du rocher (sy. et c.).

Genou (hémo-hydarthrose traumatique récente; ca, s. et d.).

Grossesse normale au 3e mois (sy, et d.).
Grossesse tubaire (rupture; s. et d.). — 1929, 1932.
Hématémèses (d.).
Hernie crurale étranglée (s. et d.).
Hernies ombilicales (s. et c. chez l'adulte).
Invaginations intestinales aiguës chez le nourrisson (s. et d.).
Jambe (fractures ouvertes; sy. et c.).
Mal de Pott sous-occipital (lésions, sy. et c.).
Panaris du pouce. — 1930, 1933, 1935, 1937.
Péritonites tuberculeuses (f.c.).
Phlegmon périnéphrétique (ca., s. et d.). — 1927, 1930.
Rectum (rétrécissements non cancéreux; s. et d.). — 1933.
Tétanos (s., d. et tr.).
Tuberculose épididymo-testiculaire (s. et d.).
Tumeur du sein (d.).
Ulcère gastro-duodénaux (perforations; sy. et d.).

1935

Abcès aigu du sein.
Abcès froids de la paroi thoracique. — 1943.
Anévrismes artériels du creux poplité (s. et d.). — 1926.
Arthrites gonococciques du genou (f.c. et tr.).
Cancer du côlon sigmoïde (s., c. et d.).
Cholécystites calculeuses (sy., c. et d.).
Epaule traumatisée (examen clinique et d.).
Epididymites (d.).
Fibromes utérins (s., év. et c.).
Fracture du crâne (Fr. de l'étage moyen de la base du crâne).
Fracture de Dupuytren bi-malléolaires (s. et d.). — 1932.
Fracture de l'extrémité inférieure du fémur (s., d. et tr.).
Goîtres (c.). — 1943.
Grossesse tubaire (sy. et év.).
Hémorroïdes (c.).
Invagination intestinale aiguë chez le nourrisson.
Panaris du pouce. — 1930, 1933, 1934, 1937.
Phlegmons du plancher de la bouche. — 1938, 1943.
Plaies du poumon par une arme blanche.
Traumatisme de l'épaule (examen clinique et d.).
Tuberculose coxo-fémorale (s. et d.).
Ulcères duodénaux (perforations; s., év. et d.).
Urètre périnéo-bulbaire (rupture traumatique). — 1938.
Varices des membres inférieurs (c.). — 1931.

1936

Abdomen (contusions de l'; sy. et d.).
Anevrismes artériels du creux poplité (sy., d. et c.).
Calculs du cholédoque (sy. et d.). — 1927.
Cancer du Côlon iléo-pelvien (sy. et d.).
Cancer de la langue (sy. et d.).
Fractures des côtes (c.).
Fractures du col du fémur (sy. et d.).
Fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus (sy., d. et c.).
Fractures du rocher (sy., d. et c.).
Goîtres (goîtres exophtalmiques exceptés; sy., d. et c.).
Grossesse extra-utérine (rupture de la... dans les 3 premiers mois; sy. et d.).
Hernie étranglée (sy. et d.).
Hydarthroses du genou (sy. et d.).
Kystes hydatiques du foie (sy. et c.).
Kystes de l'ovaire (sy. et c. sans le d. différentiel).
Luxation antéro-interne de l'épaule (sy., d. et c.).
Mal de Pott sous-occipital (sy., d. et c.).
Orchi-épididymites tuberculeuses (sy. et d.).
Phlegmons périnéphrétiques. — 1928, 1929.
Rétrécissement du rectum (sy. et d.).
Sténoses pyloriques non cancéreuses (d.).
Suppurations gangréneuses périurétrales dites Infiltration d'urine (sy. et d.).
Tétanos (sy. et d.).
Tuberculose iléo-cæcale (sy., d. et c.).
Ulcères gastro-duodénaux (perforations; tr. d'urgence).

1937

Adénites cervicales chroniques (d.). — 1943.
Dent de sagesse (accidents de la...).
Fracture de Dupuytren récente et fermée.
Fractures du col du fémur (sy. et év., sans d.).
Grossesse tubaire (accidents et c.).
Grossesse utérine au 3e mois (d.).
Hémorragies de la délivrance.
Hernies ombilicales chez l'adulte.
Kystes de l'ovaire (c.). — 1926, 1928, 1938, 1941, 1943.
Mal de Pott dorso-lombaire de l'adulte (sy. sans d.).
Mal de Pott sous-occipital. — 1926.

Occlusions aiguës de l'intestin grêle chez l'adulte (s., ca. et d.).

Ostéoarthrite tuberculeuse du poignet.

Ostéosarcome de l'extrémité supérieure du tibia (s. et d.).

Paralysie radiale d'origine traumatique.

Traumatisme récent et fermé à la base du crâne (examen clinique).

Traumatisme de l'épaule (d. des lésions fermées).

Traumatisme du poignet (d. des lésions récentes et fermées).

Tuberculose épididymo-testiculaire (s., d. et tr.).

Tumeurs de la parotide (d.).

Ulcération de la langue (d.). — 1933.

Urètre membraneux (rupture de l').

1938

Abcès aigus du sein (sy., év. et d.).

Adénopathies cervicales chroniques (d.).

Appendicite aiguë de l'adulte (sy. et év. suivant le siège de l'appendice).

Avortements (c.).

Cancer du gros intestin (rectum excepté; sy. et c.).

Cancer du sein (f.c.).

Cancer du col de l'utérus (s., év. et d.).

Coxalgie (s. et d. avant la période des abcès et des luxations).

Fibromes utérins (c.). — 1943.

Fracture de Dupuytren (sy. et c. de la).

Fractures du col de l'humérus (s., d. et tr. chirurgical).

Hémarthroses traumatiques du genou (s. et d.).

Hémorragies dans la grossesse extra-utérine (sans le tr.).

Hémorroïdes (s., c. et tr.).

Hernie crurale (c.).

Panaris de l'index.

Pancréatite aiguë hémorragique. — 1930.

Phlegmons du plancher de la bouche. — 1935, 1943.

Rein droit (d. d'un gros).

Tétanos secondaire à une plaie des membres (s., d. et tr.).

Traumatisme du crâne (examen clinique d'un).

Traumatisme du poignet (d. des traumatismes ostéo-articulaires).

Ulcères gastro-duodénaux (perforations; sy., év. et d.).

Urètre périnéo-bulbaire (rupture traumatique). — 1935.

Varices des membres inférieurs (sy. et c.).

1939-1940 : Pas de concours.

1941

Abcès appendiculaires.
Arthrites gonococciques du genou (sy. et d.).
Cancer du cæcum (sy. et d.).
Cancer du rectum (sy. et d.).
Epaule traumatisée (examen clinique).
Epididymite tuberculeuse (sy., d. et tr.).
Fractures ouvertes de la diaphyse des deux os de la jambe.
Fracture de la rotule (sy., d. et tr. des fractures fermées).
Hémorragies dans la grossesse extra-utérine dans les premiers mois (sy., d. et tr.).
Hernie ombilicale chez l'adulte (sy., d. et c.).
Invaginations intestinales aiguës du nourrisson (sy., d. et tr.).
Kystes de l'ovaire (c.). — 1926, 1928, 1937, 1938, 1943.
Luxation traumatique de la hanche (sy., d. et tr.).
Mal de Pott dorso-lombaire de l'adulte (sy. et d. des abcès).
Phlegmon périnéphrétique (d. et tr.).
Plaies cardio-péricardiques.
Ulcères gastro-duodénaux (perforations; sy., d. et tr.).

1942

Abcès appendiculaires (sy., d. et tr.).
Adénites tuberculeuses du cou (sy. et d.).
Anévrismes artériels du creux poplité (sy., d. et tr.).
Anthrax de la face. — 1943.
Brûlures étendues (c.).
Epididymites tuberculeuses (sy. et d.).
Fractures bi-malléolaires (sy. et d.).
Fractures cervico - trochantérienne du col du fémur (sy. et d.).
Fractures du col chirurgical de l'humérus (sy. et d.).
Hémarthroses traumatiques du genou.
Hématocèle rétro-utérine (d. et tr.).
Hémorragies de la délivrance (conduite à tenir au cours des).
Hémothorax traumatique. — 1932.
Invaginations intestinales (sy. et d.).
Mal de Pott sous-occipital (sy. et d.). — 1930.

Métrorragies après ménopause (d.).
Ostéomyélite aiguë de l'extrémité inférieure du fémur (sy. et d.).
Pyélonéphrites gravidiques (sy., d. et tr.).
Rétrécissement de l'œsophage (sy. et d.).

1943

Abcès froids de la paroi thoracique. — 1935.
Adénites cervicales chroniques (d.). — 1937.
Anthrax de la face. — 1942.
Avortements au 3[e] mois (c.).
Cancer du rectum (f.c. et d.).
Cancer du testicule (sy., d. et tr.).
Cancer de l'utérus (f.c.).
Fibromes utérins (c.). — 1938.
Fractures bi-malléolaires par abduction (s., d. et tr.).
Fractures du col du fémur (f.c. et tr.).
Fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus (s., d. et tr.).
Fractures du rocher (s. et c.).
Goîtres (c.). — 1935.
Grossesse tubaire ampullaire (s., d. et év.).
Hernies ombilicales (f.c.).
Insertion vicieuse du placenta sur le segment inférieur (c. dues à l').
Mal de Pott sous-occipital (s., d. et tr.).
Ostéoarthrite tuberculeuse du genou au delà de 20 ans (s., d. et tr.).
Ostéomyélite non traumatique des os longs (f.c. sans le tr.).
Pancréatite aiguë (f.c. sans le tr.) .
Péritonites diffuses d'origine appendiculaire (s., d. et tr.).
Phlegmons de la loge rénale.
Phlegmons du plancher de la bouche. — 1935, 1938.
Rupture traumatique de la rate.
Sarcome de l'extrémité supérieure de l'humérus (s., d. et tr.).
Sténoses œsophagiennes (d.).
Traumatisme du poignet (d. des traumatismes fermés).
Tumeurs du creux poplité (d.).
Tumeurs du sein (d.).

1944-1945 : Pas de Concours.

ADRESSES UTILES

Académie de Médecine
16, rue Bonaparte (6e). Tél. : Dan. 96-80. Métro : Saint-Germain-des-Prés.

Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux
17, rue du Fer-à-Moulin (5e). Métro : Censier-Daubenton.

Association pour le développement des relations médicales (A.D.R.M.) entre la France et les Pays amis
12, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Association Corporative des Etudiants en Médecine
8, rue Dante (5e). Tél. : Odé. 58-90. De 13 h. à 19 h.

Association des Etudiants en Médecine de Paris
6, rue Antoine-Dubois (6e). Tél. : Odé. 60-60. De 14 h. 30 à 18 h.

Bibliothèque de l'Académie de Médecine
16, rue Bonaparte. Réservée aux membres de l'Académie et aux personnes autorisées. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf jours fériés.

Bibliothèque de l'Assistance Publique
7, rue des Minimes. De 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque de l'Association Corporative des Etudiants en Médecine
8, rue Dante. De 9 h. à 23 h.

Bibliothèque de la Faculté de Médecine
12, rue de l'Ecole-de-Médecine. De 13 h. 30 à 19 h.

Bibliothèque de l'Internat
17, rue du Fer-à-Moulin. De 14 à 18 h.

Bibliothèque de l'Institut Pasteur
25, rue du Docteur-Roux.

Bibliothèque et Service de Documentation du Ministère de la Santé Publique
18, rue de Tilsitt.

Comité Parisien des Œuvres Sociales en faveur des Etudiants
15, rue Soufflot (5e). Tél. : Odé. 06-70.

Conférence Laënnec
12, rue d'Assas (6e). Tél. : Lit. 73-62.
* *Ecole de Malariologie*
21, rue de l'Ecole-de-Médecine (Labo de Parasitologie).
* *Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine de Paris*
26, boulevard Brune (14e). Tél. : Vau. 32-20.
* *Ecole de Sérologie*
Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques (14e). Tél. : Gob. 06-65.
* *Ecole de Stomatologie*
20, pass. Dauphine. Renseignements : Dr Psaum, mercredi à 18 h.
Institut de Biologie clinique
Hôpital Cochin, 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques.
Institut du Cancer
16 *bis*, avenue des Ecoles, à Villejuif (Seine). Tél. : Ita. 17-01.
Institut d'Education Physique
1, rue de Lacretelle (15e). Tél. : Vau. 55-62.
* *Institut d'Hygiène Industrielle et de Médecine du Travail*
12, rue de l'Ecole-de-Médecine.
* *Institut de Médecine Coloniale*
21, rue de l'Ecole-de-Médecine (Labo de Parasitologie).
* *Institut de Médecine Légale et de Psychiâtrie*
12, rue de l'Ecole-de-Médecine.
Institut Médico-Légal (Laboratoire de Médecine Légale)
place Mazas (12e). Métro : Quai de la Râpée.
Institut de Parasitologie
21, rue de l'Ecole-de-Médecine.
Institut Pasteur
25, rue du Dr-Roux, 96, rue Falguière (15e). Tél. : Ség. 01-10.
Institut Prophylactique
36, rue d'Assas (6e).
* *Institut de Puériculture de la Ville de Paris et du Département de la Seine*
74, rue Denfert-Rochereau (14e). Hôpital Saint-Vincent-de-Paul.
Institut de Psychiâtrie et de Psychologie appliquée
1, rue Cabanis (14e). Tél. : Gob. 99-50.
Faculté des Sciences
Doyen : M. le Professeur Jean Cabannes.
Assesseur : M. le Professeur Charles Mauguin.
Secrétaire : M. Charles Monier.

Bureaux ouverts tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.; celui de la Scolarité de 9 à 11 h. et de 14 à 15 h. 30.
1, rue Victor-Cousin (5e). Tél. : Odé. 24-13 ou Odé. 45-46.

Maison de la Médecine
15, avenue de l'Observatoire. Tél. : Odé. 23-77.

Ministère de l'Education Nationale
110, rue de Grenelle (7e). Tél. : Inv. 02-70.

Ministère de la Santé Publique
7-11-18, rue de Tilsitt (17e). Tél. : Eto. 54-04. Métro : Etoile.

P. C. B.
12, rue Cuvier (5e). Tél. : Por. 00-89 ou Gob. 04-84.

Hospice Alquier-Debrousse
148-150, rue de Bagnolet (20e). Tél. : Roq. 04-06. Métro : Gambetta-Bagnolet.

Hôpital Ambroise-Paré-Boileau
82, rue de Saint-Cloud, à Boulogne-sur-Seine. Transféré : 12, rue Boileau (16). Tél. : Aut. 80-84, Mol. 38-25. Métro : Molitor-Auteuil.

Hôpital temp. Antoine-Chantin
33, rue Antoine-Chantin (14e). Tél. : Vau. 18-22. Métro : Alésia.

Clinique d'accouchement Baudelocque
125, boulevard de Port-Royal (14e). Tél. : Odé. 24-90. Métro : Port-Royal.

Hôpital Beaujon (Clichy)
100, boulevard de Lorraine, à Clichy. Tél. : Pér. 32-12. Métro : Porte de Saint-Ouen.

Hospice de Bicêtre
78, rue du Kremlin, à Bicêtre. Tél. : Ita. 35-30.

Hôpital Bichat
170, boulevard Ney (18e). Tél. : Mar. 75-30. Métro : Porte de Saint-Ouen.

Hôpital Boucicaut
78, rue de la Convention (15e). Tél. : Vau. 26-11, 26-12. Métro : Beaugrenelle.

Hôpital Bretonneau
2, rue Carpeaux (18e). Tél. : Mar. 24-30. Métro : Marcadet-Balagny.

Hôpital Broca
1, rue Léon-Maurice-Nordmann. Tél. : Gob. 48-20. Métro : Glacière, Gobelins.

Hôpital Broussais-La Charité
96, rue Didot (14ᵉ). Tél. Vau. 13-27, 37-62 et 37-63. Métro : Porte d'Orléans.
Hospice de Brévannes
Limeil-Brévannes (Seine-et-Oise). Tél. : 11 à Limeil-Brévannes. 0.11 à Boissy-Saint-Léger.
Centre psychiâtrique (Sainte-Anne)
1, rue Cabanis (14ᵉ). Tél. : Gob. 99-50. Métro : Glacière.
Hôpital Claude-Bernard
10, avenue Porte-d'Aubervilliers (19ᵉ). Tél. : Nor. 11-03. Métro : Porte de la Chapelle.
Hôpital Cochin
27, faubourg Saint-Jacques (14ᵉ). Tél. : Odé. 25-90. Métro : Denfert-Rochereau, Saint-Jacques.
Hôpital et Maison de Retraite Corentin-Celton (Hospice des Ménages)
67, boulevard Gambetta, Issy. Tél. : Mic. 35-50 et 35-59. Métro : Corentin-Celton.
Hôpital Curie
12, rue Lhomond (5ᵉ). Tél. : Odé. 45-77.
Enfants-Malades
149, rue de Sèvres (15ᵉ). Tél. : Ség. 92-85. Métro : Duroc.
Hôpital Poincaré-Foch (Suresnes) et *Centre de Chirurgie Réparatrice*
1, rue Worth, Suresnes (Seine). Tél. : Lon. 18-00.
Hôpital Foch
60, rue Vergnaud (13ᵉ). Tél. : Gob. 64-03.
Hôpital Hérold
5, place du Danube (19ᵉ). Tél. : Nor. 0196 et 00-28. Métro : Danube.
Hôpital Henri-Rousselle (Centre de Prophylaxie mentale rattaché au Centre psychiâtrique (Sainte-Anne)
1, rue Cabanis (14ᵉ). Tél. : Gob. 99-50. Métro : Glacière.
Hôtel-Dieu
Parvis Notre-Dame (4ᵉ). Tél. : Odé. 25-71. Métro : Cité.
Hospice d'Ivry
Avenue de la République, Ivry (Seine). Tél. : Ita. 21-08.
Hôpital Laënnec
42, rue de Sèvres (7ᵉ). Tél. : Lit. 87-45. Métro : Vaneau.
Hôpital Lariboisière
2, rue Ambroise-Paré (10ᵉ). Tél. : Tru. 02-16. Métro : Gare du Nord, Barbès.

Maison de retraite de La Rochefoucauld
15, avenue d'Orléans (14e). Tél. : Gob. 25-53. Métro : Mouton-Duvernet.

Institution Sainte-Périne, Maison de Retraite Chardon-Lagache et Fondation Rossini
11, rue Chardon-Lagache (16e). Tél. : Aut. 02-47. Métro : Chardon-Lagache.

Hôpital Léopold-Bellan
7, rue du Texel (14e). Tél. : Ség. 86-74. Métro : Gaîté.

Clinique Manin
29, rue Manin, Paris (19e). Tél. Bot. 83-57. Métro : Bolivar.

Maison Municipale de Santé
200, faubourg Saint-Denis (10e). Tél. : Nor. 16-07. Métro : La Chapelle.

Fondation Marmottan
19, rue d'Armaillé (17e). Tél. : Eto. 44-79. Métro : Obligado.

Hôpital de la Maternité
123, boulevard de Port-Royal (14e). Tél. : Odé. 04-18. Métro : Denfert-Rochereau ou Port-Royal.

Hôpital militaire Bégin
Saint-Mandé. Tél. : Dau. 37-75.

Hôpital militaire Villemin
8, rue des Récollets (10e). Tél. : Nor. 44-28.

Hôpital militaire du Val-de-Grâce
277, rue Saint-Jacques (5e). Tél. : Odé. 33-46. Métro : Saint-Jacques.

Hôpital Notre-Dame de Bon Secours
66, rue des Plantes (14e). Tél. : Vau. 20-74. Métro : Alésia.

Hôpital Necker
149, rue de Sèvres (15e). Tél. : Ség. 07-25. Métro : Duroc.

Hôpital de Neuilly
36, boulevard du Général-Leclerc. Tél. : Mai. 74-10.

Hôpital Péan
9, rue de la Santé (13e). Tél. : Gob. 02-14. Métro : Saint-Jacques.

Hôpital de la Pitié
20, rue Jenner (13e). Tél. : Gob. 23-38. Métro : Campo-Formio.

Hôpital Raymond-Poincaré (Garches)
104, boulevard Raymond-Poincaré, à Garches (Seine-et-Oise). Tél. : Mol. 56-14.

Hôpital Saint-Antoine
184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (12e). Tél. : Did. 09-03. Métro : Faidherbe-Chaligny.

Hôpital Saint-Joseph
7, rue Pierre-Larousse (14e). Tél. : Vau. 17-94. Métro : Alésia.

Hôpital Saint-Louis
38, 40 et 42, rue Bichat (10e). Tél. : Bot. 48-60. Métro : Lancry ou Combat.

Hôpital-Hospice Saint-Vincent de Paul
74, rue Denfert-Rochereau (14e). Tél. : Dan. 37-40. Métro : Denfert-Rochereau ou Port-Royal.

Hospice de la Salpêtrière
47, boulevard de l'Hôpital (13e). Tél. : Gob. 51-03. Métro : Saint-Marcel.

Clinique d'accouchement et de gynécologie Tarnier
89, rue d'Assas (6e). Tél. : Dan. 49-78. Métro : Port-Royal.

Hôpital Tenon
4, rue de la Chine (20e). Tél. : Mén. 88-40. Métro : Gambetta.

Hôpital Trousseau
158, avenue du Général-Michel-Bizot (12e). Tél. : Did. 96-71. Métro : Bel-Air.

Hôpital de Vaugirard (Fondation franco-brésilienne)
389, rue de Vaugirard (15e). Tél. : Vau. 46-09. Métro : Porte de Versailles.

Pharmacie Centrale des Hôpitaux
47, quai de la Tournelle (5e). Tél. : Odé. 22-09.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRE

Garnier (*M.*), *V. et J. Delamarre.* — Dictionnaire des termes techniques de médecine.

Dabout (*E.*). — Petit dictionnaire de médecine.

1re et 2e Années

ANATOMIE

Cossa (*P.*) et *Paillas* (*J.*). — Anatomie des centres nerveux.

Delmas (*J.*) et *Laux* (*G.*). — Anatomie médico-chirurgicale du système nerveux végétatif.

Dupuy de Frenelle. — Précis d'anatomie descriptive et régionale.

Grégoire (*R.*). — Anatomie médico-chirurgicale de l'abdomen.

Grégoire et *Oberlin*. — Précis d'anatomie.

Hovelacque (*A.*). — Ostéologie.

— Anatomie des nerfs craniens et rachidiens et du système grand sympathique.

Hovelacque (*A.*), *Monod* (*O.*) et *Evrard* (*H.*). — Le thorax. Anatomie médico-chirurgicale.

Olivier (*E.*). — Anatomie de la Tête et du Cou.

— Le Thorax.

— L'Abdomen.

Paitre (*F.*), *Giraud* (*D.*) et *Dupret* (*S.*). — Pratique anatomo-chirurgicale illustrée.

Poirier, *Charpy* et *Nicolas*. — Traité d'anatomie humaine.

Proust. — Schémas d'anatomie :

Membre supérieur, par *Aboulker* et *Barraya*.
Membre inférieur, par *Aboulker et Barraya*.
Tête et cou, par *Aboulker*.
Thorax, par *Barraya*.

Rouvière. — Anatomie humaine descriptive et topographique.

Testut. — Traité d'anatomie humaine.

DISSECTION

Rouvière. — Précis d'anatomie et de dissection.

Winckler (*G.*). — Manuel de dissection.

HISTOLOGIE

Branca (*A.*) et *Verne* (*J.*). — Précis d'histologie.

Bulliard et *Champy*. — Abrégé d'histologie.

Champy. — Précis d'histologie.

Coujard et *Champy*. — Atlas des travaux pratiques d'histologie.

EMBRYOLOGIE

Champy (Ch.). — Manuel d'embryologie.
Delmas. — Embryologie.
Dubreuil. — Embryologie.
Giroud (A.) et Lelièvre (A.). — Eléments d'embryologie.

PHYSIOLOGIE

Gley (E.). — Traité élémentaire de physiologie.
Hédon (E.). — Précis de physiologie.
Heilmeyer. — Physio-Pathologie.
Binet (L.). — Comment se défend l'organisme. — Les animaux au service de la science. — Scènes de la vie animale.
Frédéricq. — Physiologie humaine. — Physiologie générale.

PHYSIQUE MEDICALE

Cluzet (J.) et *Ponthus (P.)*. — Précis de physique médicale.
Strohl (A.). — Précis de physique médicale.

CHIMIE MEDICALE

Cristol (P.). — Précis de chimie biologique médicale.
Dognon. — Précis de Physico-Chimie.
Polonovski (M.). — Eléments de biochimie médicale.

3e Année

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Roussy (G.), *Leroux (R.)* et *Oberling (C.)*. — *Précis d'Anatomie* pathologique.
Roussy (G.), *Bertrand (I.)*, *Grandclaude (Ch.)* et *Huguenin (R.)*. — Travaux pratiques d'anatomie pathologique.
Tapie (J.) et *Morel (L.)*. — Précis d'anatomie pathologique.

BACTERIOLOGIE

Bonnet et *Névot*. — Travaux pratiques de bactériologie.
Delater et *Grandclaude*. — Précis de bactériologie.
Dopter et Sacquépée. — Bactériologie.
Hauduroy (P.). — Technique bactériologique élémentaire.
Philibert (A.) et *Gastinel (P.)*. — Précis de bactériologie médicale.

PARASITOLOGIE

Brumpt (E). — Précis de parasitologie.
Brumpt (E.) et *Neveu-Lemaire*. — Travaux pratiques de parasitologie.
Harant. — Parasitologie.

OBSTETRIQUE
Devraigne (*L.*). — Précis d'obstétrique.
Dubrisay (*L.*) et *Jeannin* (*C.*). — Précis d'accouchement.
Paucot (*H.*) et *Bédrine* (*H.*). — Obstétricie pratique.
Pigeaud (H.). — Cahiers d'obstétrique.

MEDECINE EXPERIMENTALE
Franquet. — Abrégé de Pathologie expérimentale.
Richet. — Précis de Pathologie expérimentale.

PATHOLOGIE MEDICALE
Collet (*F.-S.*). — Précis de pathologie interne.
Précis de pathologie médicale (Précis médicaux).
Manuel de pathologie médicale : *J. Cathala, P. Mollaret,* M. *Mouquin, A. Ravina.*
Rimbaud. — Séméiologie médicale.
Sergent (*E.*). — L'exploration clinique médicale.

PATHOLOGIE CHIRURGICALE
Bourde. — Séméiologie chirurgicale.
Forgue (*E.*). — Précis de pathologie externe.
Précis de diagnostic chirurgical : *Ch. Lenormant, G. Ménégaux, J. Patel, J. Sénèque* et *P. Wilmoth.*

4e Année

MEDECINE OPERATOIRE
Lecène. — Médecine opératoire.

5e Année

HYGIENE
Courmont, Lesieur et *Rochaix*. — Précis d'hygiène.
Macaigne. — Précis d'Hygiène.
Rochaix (*A.*), *Sédallian* (*P.*) et *Sohier* (*R.*). — Traité d'hygiène.
Tanon. — Hygiène (Petits précis).
Violle (*H.*). — Mille questions d'hygiène.

MEDECINE LEGALE ET DEONTOLOGIE
Balthazard (*V.*). — Précis de médecine légale.
Etienne-Martin. — Précis de médecine légale.

THERAPEUTIQUE ET HYDROLOGIE

Richaud (*A.*) et *Hazard* (*R.*). — Précis de thérapeutique et de pharmacologie.
Savy (*P.*). — Traité de thérapeutique clinique.
Trabaud (*J. et J.-R.*). — Le guide thérapeutique du médecin praticien.
Mougeot (*A.*). — La climatologie. L'hydrologie.

PHARMACOLOGIE

Richaud (*A.*) et *Hazard* (*R.*). — Précis de thérapeutique et de pharmacologie.
Tiffeneau. — Abrégé de pharmacologie.

3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ Années

DERMATOLOGIE - SYPHILIGRAPHIE

Darier, Civatte et Tzanck. — Précis de dermatologie.
Degos (*R.*). — La syphilis acquise et héréditaire.
Degos (*R.*) et *Lortat-Jacob* (*E.*). — La dermatologie.
Gougerot (*H.*). — Dermatologie en clientèle.
Sézary (*A.*). — Le traitement de la syphilis.
— La dermatologie.

MEDECINE INFANTILE

Blechmann (*G.*). — Maladies des Nourrissons et des Enfants.
Grenet. — Conférences cliniques de médecine infantile.
Nobécourt (*P.*). — Précis de médecine des enfants.
Weill (*Ed.*) et *Mouriquand* (*G.*). — Précis de médecine infantile.

NEUROLOGIE

Lévy-Valensi. — Diagnostics neurologiques.
Monier Vinard. — Neurologie.
Rimbaud. — Précis de neurologie.

PSYCHIATRIE

Barbé. — Psychiatrie.
Benon. — Vingt leçons de psychiatrie.
Lévy-Valensi. — Précis de psychiatrie.

CONFERENCES PREPARATOIRES A L'EXTERNAT

Anatomie, en 25 fascicules.
Pathologie médicale, en 14 fascicules.
Pathologie chirurgicale, en 10 fascicules.

Anatomie en 1 volume, par un groupe d'Internes.
Pathologie médicale, en 1 volume, par un groupe d'Internes.
Pathologie chirurgicale, en 1 volume, par un groupe d'Internes.

Dr J.-Ch. Reymond. — Les grandes questions de Pathologie chirurgicale à l'Externat.

CONFERENCES PREPARATOIRES A L'INTERNAT

Pathologie médicale, par *Faulong, Hanaut, Laplane* et *Rogé*, en 25 fascicules.
Pathologie chirurgicale, par *Xambeu* et *Poulain*, en 23 fascicules.

LIBRAIRES MEDICAUX

Arnette, 2, rue Casimir-Delavigne (6e). Tél. Dan. 09-60.
Le François, 91, boulevard Saint-Germain (6e). Tél. Dan. 55-45.
Legrand et Cie, 93, boulev. Saint-Germain (6e). Tél. : Dan. 08-40.
Lyotard, 14, rue de l'Ancienne-Comédie (6e). Tél. : Dan. 53-92.
Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e). Tél. : Dan. 52-16.
Vigné, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e). Tél. : Dan. 90-02.
Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine (6e). Tél. : Dan. 02-65.

QUELQUES JOURNAUX MEDICAUX

Archives Hospitalières.
Bulletin Médical.
Bulletin de l'Ordre des Médecins.
La Clinique.
Concours Médical.
La France Médicale.
Gazette des Hôpitaux.
Gazette Médicale de France.
L'Hôpital.
Journal des Praticiens.
Journal de Médecine de Paris.
Journal de Chirurgie.
La Médecine.
Le Médecin Français.
Paris Médical.
La Presse Médicale.
Le Progrès Médical.
Revue de Chirurgie.
La Semaine des Hôpitaux.
La Vie Médicale.
La Science Médicale Pratique.

TABLE DES MATIERES

⁂

Note de l'éditeur

Malgré tous les soins apportés à la rédaction de ce Guide, l'Editeur décline toute responsabilité pour les omissions ou les erreurs qui auraient pu s'y glisser.

IMPRIMERIE DALEX, 5-7, rue Victor-Basch, MONTROUGE.
Dépôt légal : 1er trimestre 1947, n° d'édition : 1.

PRIX : 100 fr.